

Bulletin Trimestriel
Conjoncture économique, monétaire et financière
Îles de Wallis et Futuna

n° 123
3^{ème} trimestre 2005

SOMMAIRE

SYNTHESE	2
<hr/>	
1. L'analyse de la conjoncture	3
1.1 L'enquête de conjoncture	3
1.2 La demande des menages	6
<i>La consommation des ménages</i>	6
<i>La vulnérabilité de la trésorerie des ménages</i>	8
1.3 Les principaux indicateurs économiques	9
<i>L'emploi</i>	9
<i>Les salaires</i>	9
<i>Les prix</i>	10
<i>Le commerce extérieur</i>	10
<i>Suivi des recettes fiscales</i>	12
<i>L'énergie</i>	13
<i>Les échanges</i>	16
<i>Les télécommunications</i>	17
<i>Evolution des cours de change</i>	17
<hr/>	
2. L'évolution monétaire et financière	18
2.1 Les actifs financiers	19
<i>Les dépôts collectés par les établissements locaux pour leur propre compte auprès de la clientèle non financière (Tableau I)</i>	19
<i>L'épargne collectée localement et gérée par des institutions extérieures (Tableau II)</i>	21
<i>Les actifs financiers par agents économiques (Tableau III)</i>	22
2.2 Les passifs financiers	24
<i>Les concours accordés par les établissements situés dans la zone d'émission (Tableau IV)</i>	24
<i>Les concours accordés par les établissements de crédit installés hors de la zone d'émission (Tableau V)</i>	26
<i>L'ensemble des concours de caractère bancaire accordés sur la place (Tableau IV + V)</i>	27
2.3 La masse monétaire (M3) et ses contreparties	30
<i>La masse monétaire (tableau VI)</i>	30
<i>Les contreparties de la masse monétaire (Tableau VII)</i>	31
2.4 L'équilibre emplois/ressources des EC locaux (Tableau VIII)	32
2.4 L'équilibre emplois/ressources des EC locaux (Tableau VIII)	32
2.5 Rappel des taux	33
<i>Le taux d'intérêt légal</i>	33
<i>Les taux d'intervention de l'IEOM au 30 juin 2005</i>	33
<i>Les taux du marché</i>	33
<i>Les taux d'usure</i>	34
<hr/>	
3. Les Missions de l'IEOM	35
3.1 L'émission des signes monétaires	36
3.2 Les opérations de compensation interbancaire	36

SYNTHESE

L'activité économique des îles Wallis et Futuna, bien que morose, semble s'être maintenue au 2nd trimestre 2005, comme l'indique l'enquête de conjoncture réalisée auprès des entrepreneurs locaux.

En effet, ces derniers ont enregistré une stabilité de leur activité, et bien qu'ils dénoncent un alourdissement de leurs charges, ils affirment avoir augmenté leurs effectifs et investi au cours de ce trimestre. D'autre part, ils subissent une dégradation de leur trésorerie due à l'augmentation du délai de paiement des clients. Le surendettement des ménages est une fois de plus mis en cause.

Le nombre d'interdits bancaires reste très élevé : au 30 juin 2005, 386 personnes physiques étaient frappées d'interdiction bancaire, soit une augmentation de 42,4 % en un an. Ceci confirme la fragilité financière des ménages, avec pour corollaire un niveau d'épargne très faible. Cependant, le nombre d'interdits bancaires a baissé de 10 % entre février et juin.

En l'absence d'épargne personnelle, la baisse de l'encours du crédit à la consommation (-11,9 % en glissement annuel au 30 juin 2005) de même que la très forte contraction des crédits à l'habitat (-15,7 % sur un an) permettent d'anticiper une diminution sensible de la consommation et des achats de biens durables par les ménages au cours des prochains mois. Les ventes de véhicules neufs sont en forte chute, passant de 234 en cumul glissant sur 12 mois au 30 juin 2004 à 184 au 30 juin 2005.

Cependant, les ventes d'électricité et de gazole, indicateurs liés à l'évolution du niveau de vie des ménages, sont restées orientées à la hausse (respectivement +8,1 % et +7,1 % en rythme annuel). De même, le nombre d'abonnés au téléphone a augmenté de 7,7 % depuis le début de l'année 2005.

Les importations du premier semestre se sont élevées à 2.375 millions de XPF, ce qui représente 52,6 % des importations totales de l'année 2004. Ceci se reflète dans l'évolution des statistiques douanières : les recettes de droits de douanes et de taxes d'entrée ont respectivement augmenté de 9,6 % et 6,8 % par rapport à la même période de l'exercice précédent.

Toutefois, les catégories responsables de l'augmentation des importations ne visent pas directement le marché des particuliers. Ainsi, les importations destinées au secteur du BTP, pour la reconstitution des stocks, connaissent la plus forte progression (66,2 % des réalisations dans cette rubrique en 2004).

Enfin, l'appréciation des devises australiennes et néo-zélandaises, principaux fournisseurs de la collectivité, devrait avoir un impact négatif en terme d'inflation.

1. L'ANALYSE DE LA CONJONCTURE













1.1 L'ENQUETE DE CONJONCTURE

L'IEOM de Mata'Utu a réalisé pour le treizième trimestre consécutif une enquête de conjoncture. Cette enquête, réalisée en juillet, a porté sur le second trimestre 2005 et sur les perspectives pour le troisième trimestre 2005. Elle a été réalisée auprès de chefs d'entreprises des trois principaux secteurs du Territoire : le commerce, les services et le BTP. L'échantillon visé totalise 36 entreprises et regroupe plus de la moitié des effectifs du secteur privé. Toutefois, le taux de retour des enquêtes est resté modeste. Il ne permet pas d'établir une décomposition des résultats par secteur et ne fera donc que l'objet d'une analyse globale.

Note méthodologique

Les chefs d'entreprise sont interrogés sur l'évolution de caractéristiques économiques de leur établissement, par rapport au trimestre précédent et sur leurs prévisions pour le trimestre suivant. Les réponses des entrepreneurs sont traitées selon un barème prédéfini (note de 1 à 3, selon que la situation s'est dégradée, est restée stable ou s'est améliorée). Une moyenne des notes, pondérée par les effectifs des entreprises, permet ensuite de dégager la tendance globale d'une caractéristique.

Ainsi, une valeur comprise entre 1 et 1,75 correspond à un recul, une valeur située entre 1,75 et 2,25 correspond à une stabilité et un résultat compris entre 2,25 et 3 correspond à une hausse. Dans les tableaux, une flèche pointant vers le bas correspond à une dégradation, une flèche pointant vers le haut correspond à une amélioration et une flèche horizontale caractérise la stabilité. Les commentaires sont basés sur une décomposition plus fine des notes. Ils prennent également en compte les observations des répondants, réalisées sur les questions ouvertes.

EXEMPLE					
Activité	Charges d'exploitation	Trésorerie	Prix de vente	Effectifs	Délais de paiement clients
 Amélioration	 Allègement	 Accroissement	 Hausse	 Embauches	 Plus courts
 Dégradation	 Alourdissement	 Dégradation	 Baisse	 Licenciements	 Plus longs

Analyse de la conjoncture au 30 juin 2005

La conjoncture au second trimestre 2005 par rapport au premier trimestre 2005 :

Selon les entrepreneurs, l'activité sur les îles Wallis et Futuna s'est stabilisée par rapport au trimestre précédent et reste donc morose. D'après l'enquête, les entreprises ont dans l'ensemble supporté un alourdissement de leurs charges et une nouvelle dégradation de leur trésorerie, grevée par des retards de plus en plus longs dans les règlements des clients. Le surendettement des ménages est à nouveau mis en cause, et les entreprises ont de réelles difficultés de recouvrement. Les prix de vente ont augmenté ce trimestre, ce qu'ils expliquent par l'appréciation du dollar par rapport à l'euro, qui a entraîné un dérapage des prix des produits importés dans la région pacifique (Australie, Nouvelle Zélande, îles Fiji).

Trois entreprises affirment avoir augmenté leurs effectifs, tandis que deux entreprises signalent des licenciements ce trimestre. Malgré la morosité de l'activité, plusieurs entreprises confirment avoir investi ce trimestre.

EVOLUTIONS					
Par rapport au trimestre précédent					
Activité	Charges	Trésorerie	Prix de vente	Effectifs	Délais de paiement clients
→	↘	↘	↗	↗	↘

Anticipations des chefs d'entreprises pour le troisième trimestre 2005 :

La moyenne de l'échantillon n'envisage pas d'amélioration de l'activité pour le prochain trimestre. Plusieurs entrepreneurs sur l'échantillon interrogé comptent réduire leurs effectifs, mais le nombre de licenciements annoncé reste en deçà du nombre d'embauches envisagé. Parallèlement, plusieurs chefs d'entreprises envisagent de nouveaux investissements dans les prochains mois. Ces perspectives sont relativement positives étant donné que la majorité des entrepreneurs table sur un nouvel alourdissement des charges d'exploitation, une nouvelle dégradation de la trésorerie et une persistance des retards dans les délais de paiement des clients.

PREVISIONS					
Pour le 3 ^e trimestre 2005					
Activité	Charges	Trésorerie	Prix de vente	Effectifs	Délais de paiement clients
→	↘	↘	→	→	→

Evolution du nombre d'entreprises

Le service des contributions diverses recense les entreprises grâce à leurs cotisations au registre des patentes. Au 30 juin 2005, 365 unités étaient recensées, contre 361 au 31 mars 2005 et 366 au 30 juin 2004. Il faut souligner que beaucoup d'entreprises se créent à Wallis et Futuna en fonction d'opportunités telles que l'obtention d'une aide ou d'un micro-marché. Elles n'ont pour l'essentiel aucun salarié déclaré comme le montre la comparaison avec les effectifs du secteur privé enregistrés par la CLR/CCPF.

Entreprises de Wallis et Futuna

Secteurs	Nombre total d'entreprises au 30/06/04	Nombre total d'entreprises au 31/03/05	Fermetures 2nd trimestre 2005	Créations 2nd trimestre 2005	Nombre total d'entreprises au 30/06/05
Commerce	121	121	3	3	121
BTP	83	80	4	2	78
Hotellerie-rest.	28	30	1	1	30
Services	134	130	0	6	136
Total	366	361	8	12	365

Source : service des contributions diverses

1.2 LA DEMANDE DES MENAGES

La consommation des ménages

Le produit des taxes intérieures de consommation :

Les taxes intérieures de consommation perçues à la fin juin 2005, en cumul annuel, atteignent 208,5 millions de XPF, en baisse par rapport à la même période de l'exercice précédent (-1,66 %). Cette baisse s'explique par la diminution des taxes perçues sur les alcools (-8,27 %) et les tabacs (-1,76 %), non compensée par une augmentation de 3,72 % des taxes prélevées sur les hydrocarbures.

Evolution des taxes intérieures de consommation

<i>Données fiscales en millions de XPF</i>	Cumul au 30/06/2004	Cumul au 30/06/2005	Variation cumul / cumul (n-1)
Taxe intérieure de consommation - alcools	72,3	66,3	-8,27%
Taxe intérieure de consommation - tabacs	50,1	49,2	-1,76%
Taxe intérieure de consommation - hydrocarbures	89,7	93,1	3,72%
TOTAL	212,1	208,5	-1,66%

Source : service des Douanes et affaires maritimes

Les crédits à la consommation :

L'encours des crédits à la consommation s'élevait à 948,6 millions de XPF à la fin du deuxième trimestre 2005, en baisse par rapport au 31 mars 2005 (-5,8 %) et en glissement annuel (-11,9 %).

L'encours des prêts personnels non affectés a légèrement diminué en trois mois pour s'établir à 358,5 millions de XPF au 30 juin, soit une baisse de 2,2 % depuis mars 2005. Cependant il reste supérieur de 18,7 % à l'encours au 30 juin 2004. Le montant des prêts affectés enregistre un recul sur trois mois (-7,8 %) ainsi que sur un an (-23,8 %), ceci notamment à cause de la baisse des prêts accordés pour l'achat d'appareils ménagers (-63,8 % sur un an).

Encours des crédits à la consommation (en milliers de XPF)

	30/06/2004	31/03/2005	30/06/2005	Variation sur trois mois	Variation sur un an
prêts personnels (non affectés)	302 002	366 734	358 497	-2,2%	18,7%
véhicules	539 972	532 146	505 208	-5,1%	-6,4%
<i>véhicules neufs</i>	<i>516 267</i>	<i>515 163</i>	<i>490 309</i>	-4,8%	-5,0%
<i>véhicules occasion</i>	<i>23 705</i>	<i>16 983</i>	<i>14 899</i>	-12,3%	-37,1%
appareils ménagers	232 332	106 923	84 179	-21,3%	-63,8%
divers	2 064	870	712	-18,2%	-65,5%
sous total prêts affectés	774 368	639 939	590 099	-7,8%	-23,8%
TOTAL	1 076 370	1 006 673	948 596	-5,8%	-11,9%

Source : BWF

Les achats de véhicules neufs :

Au cours du second trimestre 2005, le nombre d'immatriculations de véhicules automobiles neufs a régressé par rapport au trimestre précédent, passant de 65 à 28 immatriculations. Les ventes de deux roues sont restés stables, 17 immatriculations étant recensées fin juin contre 16 fin mars 2005.

En cumul glissant sur 12 mois, les ventes de véhicules automobiles se sont élevées à 184 au 30 juin 2005 contre 234 au 30 juin 2004.

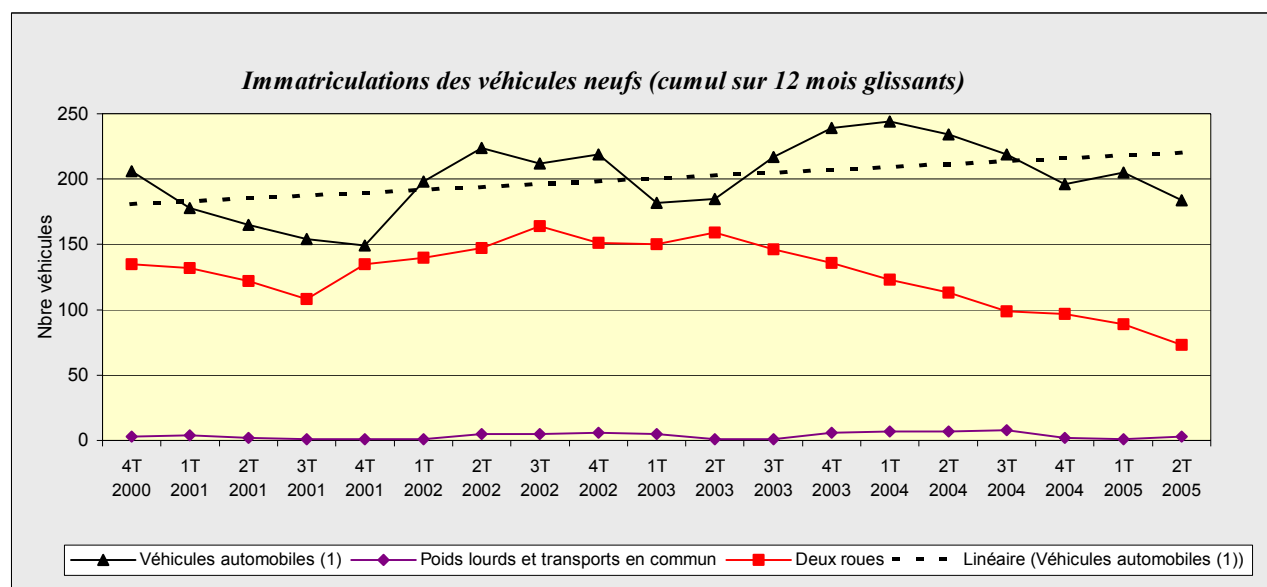
Immatriculations de véhicules neufs

	Cumul sur 12 mois glissants au 30/06/2004	1er trimestre 2005	2nd trimestre 2005	Cumul sur 12 mois glissants au 30/06/2005	Variation cumul au 30/06/05 comparé au cumul au 30/06/04	Variation trimestrielle
Véhicules automobiles (1)	234	65	28	184	-21,4%	-56,9%
Wallis	183	57	24	151	-17,5%	-57,9%
Futuna	51	8	4	33	-35,3%	-50,0%
Deux roues	113	16	17	73	-35,4%	6,3%
Wallis	63	6	14	44	-30,2%	133,3%
Futuna	50	10	3	29	-42,0%	-70,0%

Source : service des contributions diverses

(1) sauf poids lourds et transports en commun

Le graphique ci-dessous met en évidence la tendance générale des ventes de véhicules sur 12 mois glissants depuis 2000.



(1) sauf poids lourds et transports en commun.

La vulnérabilité de la trésorerie des ménages

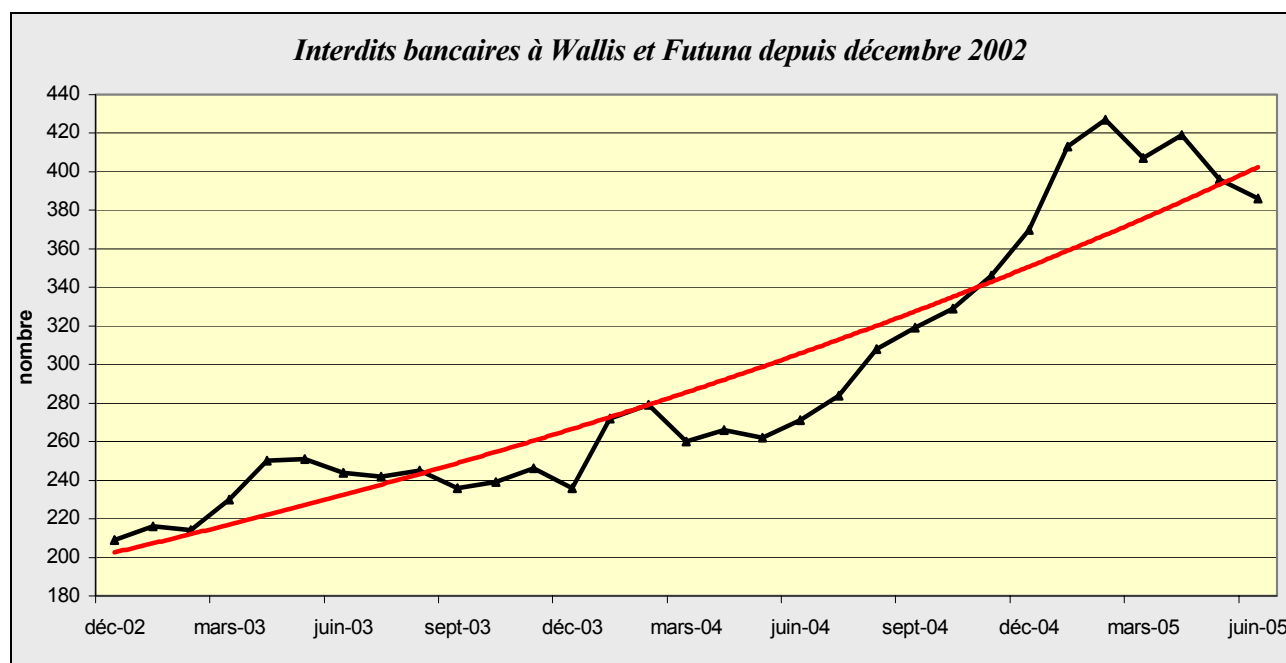
A la fin du second trimestre 2005, 387 personnes physiques étaient en interdiction bancaire sur le Territoire. Ce nombre a donc diminué de 5,2 % en trois mois et a progressé de 42 % en un an.

Nombre de personnes physiques frappées d'interdiction bancaire

Date	Au 30/06/04	Au 31/12/04	Au 31/03/05	Au 30/06/05	Variation		
					m-3	m-6	m-12
Nombre	271	370	407	386	-5,2%	4,3%	42,4%

Source : IEOM

La forte progression du nombre d'«interdits bancaires» témoigne de la situation d'endettement excessif des ménages wallisiens et futuniens. Le développement des jeux d'argent sur le Territoire, la baisse des heures supplémentaires payées dans l'administration et certains licenciements dans le privé ont certainement contribué à accentuer cette évolution. Depuis le mois de février 2005, la tendance de progression des interdits bancaires semble cependant s'inverser, leur nombre ayant baissé de près de 10 % entre février et juin.



1.3 LES PRINCIPAUX INDICATEURS ECONOMIQUES

L'emploi

Les données sur l'emploi local sont établies sur la base du nombre de personnes cotisant à la Caisse Locale de Retraites. Ces statistiques ne prennent pas en compte les fonctionnaires d'Etat, dont le nombre atteignait 311 à la fin du mois de juin 2005.

Les statistiques de la CLR ne sont définitives qu'au 31 décembre 2004, la totalité des cotisations n'ayant pas été enregistrée au-delà de cette date. Nos analyse portent donc sur les statistiques de l'emploi à cette date, sachant qu'aucun évènement majeur, qui aurait pu bouleverser les tendances n'a été signalé.

Au 31 décembre 2004, le nombre de salariés déclarés s'élevait à 1.651, soit une baisse de 2,1% par rapport au 31 décembre 2003. Le secteur privé ne représente que 27,5 % des emplois déclarés à la CLR, alors que le secteur public emploie 61,1 % des salariés déclarés.

Répartition par secteurs d'activité des effectifs salariés inscrits à la CLR

	déc-03		déc-04		Glissement annuel
	nombre	part en %	nombre	part en %	
Secteur privé	502	29,8%	454	27,5%	-9,6%
dont :					
Industrie/Artisanat	74	4,4%	80	4,8%	8,1%
BTP	58	3,4%	56	3,4%	-3,4%
Commerce	185	11,0%	131	7,9%	-29,2%
Services	152	9,0%	146	8,8%	-3,9%
Employés de maison	33	2,0%	41	2,5%	24,2%
Secteur semi-public*	179	10,6%	189	11,4%	5,6%
Secteur public	1005	59,6%	1008	61,1%	0,3%
Total	1686	100,0%	1651	100,0%	-2,1%
Contrats de développement	202	n.s.	257	n.s.	n.s.

Source CLR-CCPF

* Secteur regroupant des établissements publics ou institutions conventionnées avec l'Etat dont les budgets ne sont pas des budgets territoriaux, comme la CLR-CCPF, la DEC (Direction de l'Enseignement Catholique), RFO, l'IEOM...

Les salaires

Depuis le 1^{er} juillet 2002, le SMIG mensuel atteint 70.061 XPF. A compter du 1^{er} juillet 2005, il a été revalorisé de 4,7 %, et atteint 73.362 XPF.

Depuis le 1^{er} janvier 2000, aucun agent de l'Administration supérieure n'est plus rémunéré au SMIG. Le salaire minimum de l'administration territoriale, qui correspond à l'indice 250, s'élevait à 101.194 XPF au 31 décembre 2004. Au 1^{er} janvier 2005, le point de la fonction publique a été revalorisé de 0,5%. Une seconde valorisation de 0,5 % du point a pris effet le 1^{er} juillet 2005.

Les prix

D'après le service territorial de la statistique et des études économiques, les prix ont augmenté de 0,82 % au cours du second trimestre 2005. Cette évolution des prix s'explique par une augmentation de 2,35 % du prix des produits alimentaires et une certaine stabilité des prix des produits manufacturés et des services (respectivement -0,79 % et +0,78 %).

En glissement annuel, la progression de l'indice des prix à la consommation est de 3,18 %, contre 2,32 % au trimestre précédent. Les prix des produits alimentaires ont augmenté de 3,72 % sur les douze derniers mois, ceux des produits manufacturés de 0,39 % et ceux des services de 12,10 %.

L'ensemble de ces chiffres doit toutefois être interprété avec prudence dans la mesure où la structure de l'indice (panier de la ménagère, pondération des catégories de produits) date de 1989. Les modes de consommation ont largement évolué sur l'île et une enquête budget famille est en cours. Les résultats de cette enquête, attendus pour 2007, permettront de prendre en compte ces évolutions.

Evolution de l'indice des prix à la consommation

	2nd trimestre 2004	1er trimestre 2005	2nd trimestre 2005	Variation / trimestre précédent	Glissement annuel
Indice global (IPC)	125,91	128,86	129,92	0,82%	3,18%
Indice des produits alimentaires	118,41	120	122,82	2,35%	3,72%
Indice des produits manufacturés	131,76	133,34	132,28	-0,79%	0,39%
Indice des services	138,14	153,66	154,86	0,78%	12,10%

base 100 : 3ème trimestre 1989

Source : STSEE

Le commerce extérieur

Les taxes à l'importation

Au 30 juin 2005, le cumul des droits de douane et taxes à l'entrée enregistre une hausse de 7,47 % par rapport à la même période à l'exercice précédent, pour s'établir à 476,7 millions de XPF. Cette évolution résulte de la combinaison d'une augmentation des recettes de droits de douane (+9,64 %) qui atteignent 120,0 millions de XPF et des recettes de taxes à l'entrée (+6,76 %) à 356,7 millions de XPF.

Evolution des droits de douane et des taxes à l'entrée

<i>Données fiscales en millions de XPF</i>	Cumul au 30/06/2004	Cumul au 30/06/2005	Variation p/r à l'exercice précédent
Droits de douanes ⁽¹⁾	109,5	120,0	9,64%
Taxes d'entrée ⁽²⁾	334,1	356,7	6,76%
TOTAL	443,6	476,7	7,47%

⁽¹⁾ Sur les marchandises en provenance de pays extérieurs à l'UE

⁽²⁾ Sur toutes les marchandises

Source : Service des Douanes et Affaires maritimes

Les importations

Au second trimestre 2005, les importations ont atteint 1.132,5 millions de XPF et 2.374,7 millions de XPF en cumul depuis le début de l'année, soit 52,6 % du total de la valeur des importations en 2004 (hors éléments exceptionnels). Principalement destiné au marché des particuliers, le premier chapitre d'importation est constitué des produits alimentaires (28 % des importations au second trimestre pour 313,5 millions de XPF).

Les importations en fournitures BTP connaissent la plus forte progression par rapport à 2004, elles représentent 66,2 % des réalisations dans cette rubrique l'année dernière. Cette forte augmentation s'explique par l'enregistrement au 1^{er} trimestre de marchandises destinées à reconstituer des stocks. La tendance de l'activité du secteur reste en baisse. Vient ensuite la rubrique « Industries chimiques » dont les importations depuis le début de l'année représentent 61,3 % du total des importations en 2004. Les autres chapitres semblent plus ou moins se maintenir en valeur, mis à part les rubriques « Linges et accessoires » et « Marchandises et produits divers », dont les valeurs représentent moins de 39 % des réalisations en 2004.

Importations en valeur (millions de XPF)

	2004		1 ^{er} trimestre 2005		2 nd trimestre 2005		Cumul depuis le début de l'année 2005	Importations 1 ^{er} Sem. 2005 / Total 2004
	Valeur	Part	Valeur	Part	Valeur	Part		
Produits alimentaires	1 307,3	29%	339,2	27%	313,5	28%	652,7	49,9%
Matériel de transport	503,3	11%	110,6	9%	92,3	8%	202,9	40,3%
Produits minéraux (ciments, hydrocarbures, ...)	551,6	12%	142,1	11%	155,5	14%	297,6	53,9%
Fournitures, BTP ...	477,2	11%	186,1	15%	129,8	11%	315,8	66,2%
Machines et appareils (1)	703,8	16%	239,2	19%	152,0	13%	391,2	55,6%
Industries chimiques (2)	365,2	8%	100,2	8%	123,7	11%	223,9	61,3%
Linges et accessoires	240,4	5%	44,2	4%	48,4	4%	92,6	38,5%
Marchandises et produits divers (3)	130,3	3%	21,8	2%	25,3	2%	47,2	36,2%
Papiers, cartons	120,7	3%	28,0	2%	40,6	4%	68,6	56,9%
Instruments et appareils optiques	113,5	3%	30,7	2%	51,3	5%	82,0	72,3%
Armes et munitions	0,2	n.s.	0,1	n.s.	0,0	n.s.	0,1	55,1%
Objets d'art et de collection	0,1	n.s.	0,0	n.s.	0,0	n.s.	0,0	76,6%
Total	4 513,6	100%	1 242,2	100%	1 132,5	100%	2 374,7	52,6%

Source : Service des Douanes et des Affaires maritimes

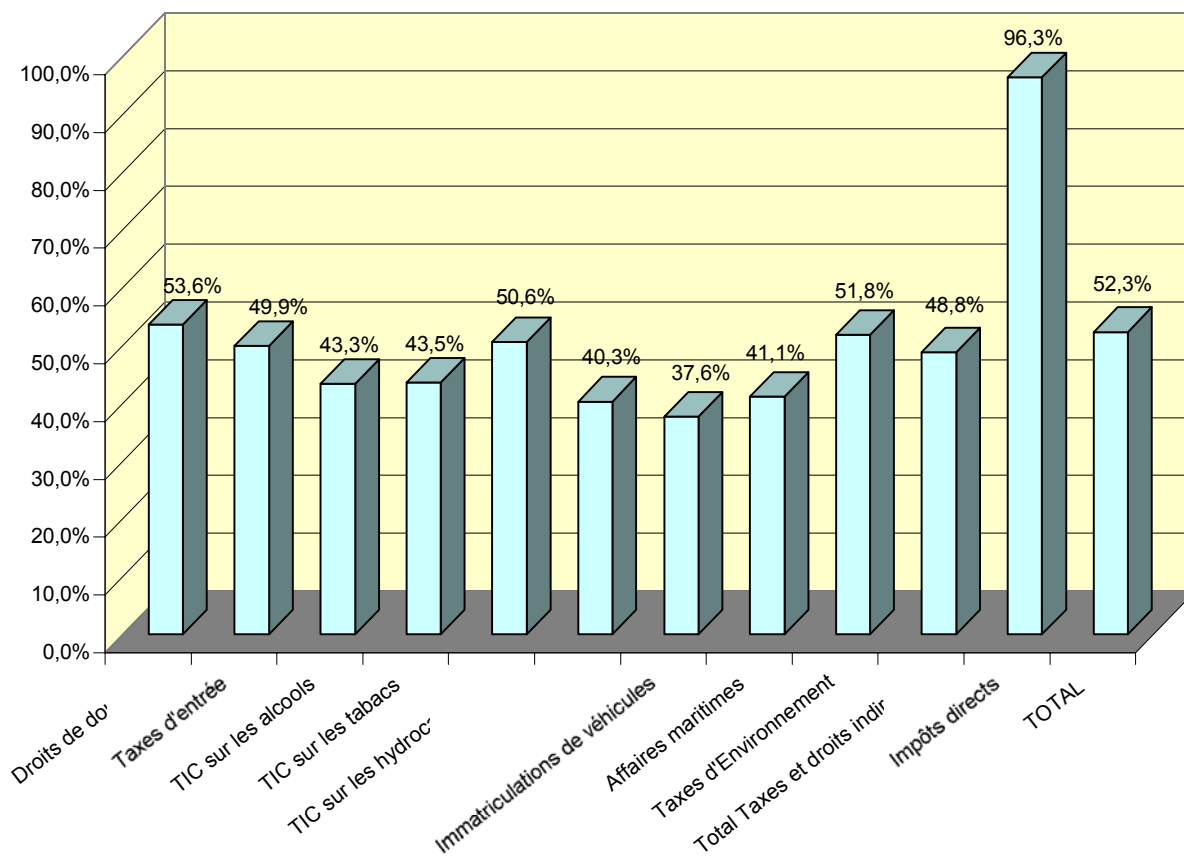
(1) électroménager, hi-fi, informatique... (2) médicaments, hygiène, peinture... (3) mobilier, articles de sport...

Suivi des recettes fiscales*Evolution budgétaire des recettes fiscales (en millions de XPF)*

Recettes...		...prévues au budget primitif 2005	...réalisées au 30/06/2005	% réalisé	
Recettes douanieres	Droits de douane	224	120	53,6%	
	Taxes d'entrée	715	357	49,9%	
	Taxes intérieures de consommation :	TIC sur les alcools	153	66	43,3%
		TIC sur les tabacs	113	49	43,5%
		TIC sur les hydrocarbures	184	93	50,6%
Autres	7,7	3,1	40,3%		
Taxes diverses	Immatriculations de véhicules	6	2	37,6%	
	Affaires maritimes	57	23	41,1%	
	Taxes d'Environnement	4,5	2,3	51,8%	
Total Taxes et droits indirects		1464,2	714,0	48,8%	
Impôts directs		116,1	111,8	96,3%	
TOTAL		1580,3	825,8	52,3%	
Ventes des tabacs		242	116	47,9%	

Source : Service des Douanes et affaires maritimes

Les recettes fiscales s'établissent au 30 juin 2005 à 825,8 millions de XPF. En ligne avec le budget primitif, elles atteignent 52,3 % de la prévision pour 2005.

Réalizations budgétaires - recettes du Territoire au 30 juin 2005

L'énergie**L'énergie électrique**

La production d'électricité au second trimestre 2005 a légèrement diminué par rapport au trimestre précédent (-0,7 %). Elle progresse de 4,2 % par rapport au second trimestre 2004, pour atteindre 5.058 milliers de kWh. Au 30 juin 2005, les ventes d'électricité demeurent stables par rapport au premier trimestre 2005 (+ 0,5 %), et augmentent de 8,1 % par rapport au second trimestre 2004 et de 8 % en cumul glissant sur 12 mois. Le nombre d'abonnés baisse de 0,6 % sur trois mois, mais augmente de 0,9 % en un an.

Evolution de la production et de la distribution d'électricité

	2nd trimestre 2004	1er trimestre 2005	2nd trimestre 2005	Variation / 1er trim 2005	Variation / 2nd trim 2004
Production globale (milliers de kWh)	4853	5 092	5 058	-0,7%	4,2%
Wallis	4035	4 223	4 200	-0,5%	4,1%
Futuna	818	869	858	-1,3%	4,8%
Ventes totales (milliers de kWh)	3811	4 102	4121	0,5%	8,1%
Wallis	3148	3301	3355	1,6%	6,6%
Futuna	663	800	766	-4,3%	15,6%
Abonnés	3 560	3 611	3 591	-0,6%	0,9%
Wallis	2468	2498	2489	-0,4%	0,9%
Futuna	1092	1113	1102	-1,0%	0,9%

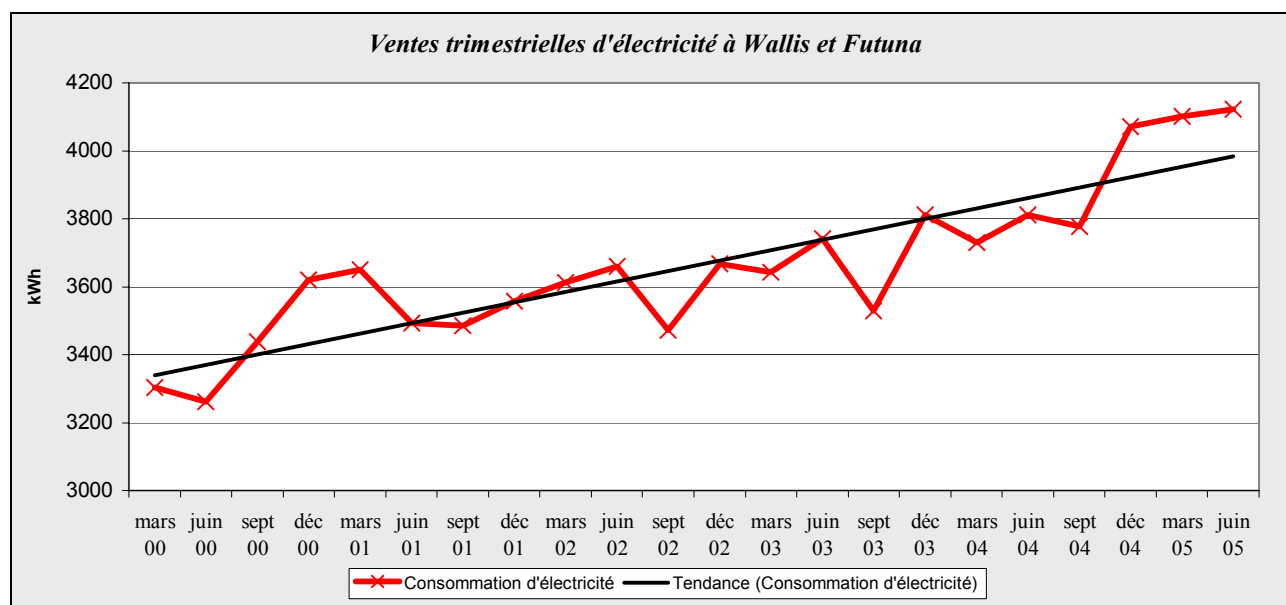
Source : EEWf

Au second trimestre 2005, les tarifs de l'électricité ont enregistré une hausse moyenne de 2,9 %. Ainsi, le prix moyen du kWh pour la basse tension est passé de 56,87 XPF au 31 mars 2005 à 58,52 XPF fin juin 2005 et celui de la moyenne tension, de 44,44 XPF à 45,72 XPF. En glissement annuel, par rapport au second trimestre 2004, les tarifs ont augmenté de 2,52 % en moyenne contre une baisse de 0,07 % au trimestre précédent.

Evolution de la tarification de l'énergie électrique (prix du kWh en XPF)

	2nd trim 2004	1er trim 2005	2nd trim 2005	Variation / 1er trim 2005	Variation / 2nd trim 2004
Basse tension					
Petits utilisateurs	57,08	56,87	58,52	2,9%	2,5%
1ère tranche	71,35	71,09	73,15	2,9%	2,5%
2ème tranche	57,08	56,87	58,52	2,9%	2,5%
3ème tranche	42,81	42,65	43,89	2,9%	2,5%
Prix moyen	57,08	56,87	58,52	2,9%	2,5%
Moyenne tension					
1ère tranche	53,51	53,32	54,86	2,9%	2,5%
2ème tranche	35,68	35,55	36,58	2,9%	2,5%
Prix moyen	44,60	44,44	45,72	2,9%	2,5%

Source : EEWf



La courbe ci-dessus met en évidence la saisonnalité des ventes d'électricité sur une période de quatre années. Elle montre également que la tendance reste à la hausse malgré la morosité de la conjoncture.

Les hydrocarbures

Au 30 juin 2005, les ventes d'essence ont augmenté sur le trimestre (+6,6 %) et sont légèrement en baisse en cumul sur 12 mois glissants par rapport à la période précédente (-2,0 %). A la fin du second trimestre 2005, les ventes de gazole sont en hausse par rapport au premier trimestre 2005 (+3,8 %) ainsi que sur 12 mois glissants (+7,1 %). Cette progression s'explique notamment par une diésélisation accrue du parc automobile de Wallis-et-Futuna.

Evolution de la consommation d'hydrocarbures (milliers de litres)

	Cumul		Variation / Cumul n-1	1er trimestre 2005	2nd trimestre 2005	Variation / trimestre précédent	Rappel 2nd trimestre 2004
	(juillet 2003 - juin 2004)	(juillet 2004 - juin 2005)					
Essence							
Wallis	2 320,6	2 246,6	-3,2%	507,5	548,1	8,0%	578,6
Futuna	394,0	413,2	4,9%	99,1	98,4	-0,7%	106,5
Total	2 714,6	2 659,8	-2,0%	606,6	646,6	6,6%	685,0
Gazole							
Wallis	5 701,5	5 995,8	5,2%	1 405,6	1 518,3	8,0%	1 448,9
Futuna	1 271,3	1 469,3	15,6%	404,5	360,6	-10,9%	390,2
Total	6 972,8	7 465,0	7,1%	1 810,2	1 878,9	3,8%	1 839,1
Pétrole Jet A1							
Wallis	786,5	784,9	-0,2%	167,2	140,5	-16,0%	155,2
Futuna	11,1	10,9	-1,1%	2,4	2,2	-8,4%	3,4
Total	797,6	795,8	-0,2%	169,6	142,6	-15,9%	158,5
Gaz butane (Total)	248,7	248,6	0,0%	57,4	64,1	11,7%	60,3

Source : SWAFEPP

La consommation de pétrole JetA1 diminue de 15,9 % au second trimestre 2005 par rapport au trimestre précédent. Ce pétrole sert exclusivement au ravitaillement des avions. En cumul sur un an, la consommation de pétrole Jet A1 demeure relativement stable (-0,2 %).

La dernière augmentation des prix locaux des hydrocarbures remonte au 1^{er} février 2005. Le prix au détail du litre d'essence était passée de 131,1 XPF à 137,0 XPF (soit une augmentation de 4,5 %) et celui du gazole de 116,2 XPF à 123,6 XPF (+6,4 %). Le tarif du pétrole jet A1, destiné au ravitaillement des avions, avait également augmenté (+3,8 %) à 119,0 XPF le litre. Il n'y a pas eu de nouvelle révision du prix des hydrocarbures au cours du second trimestre.

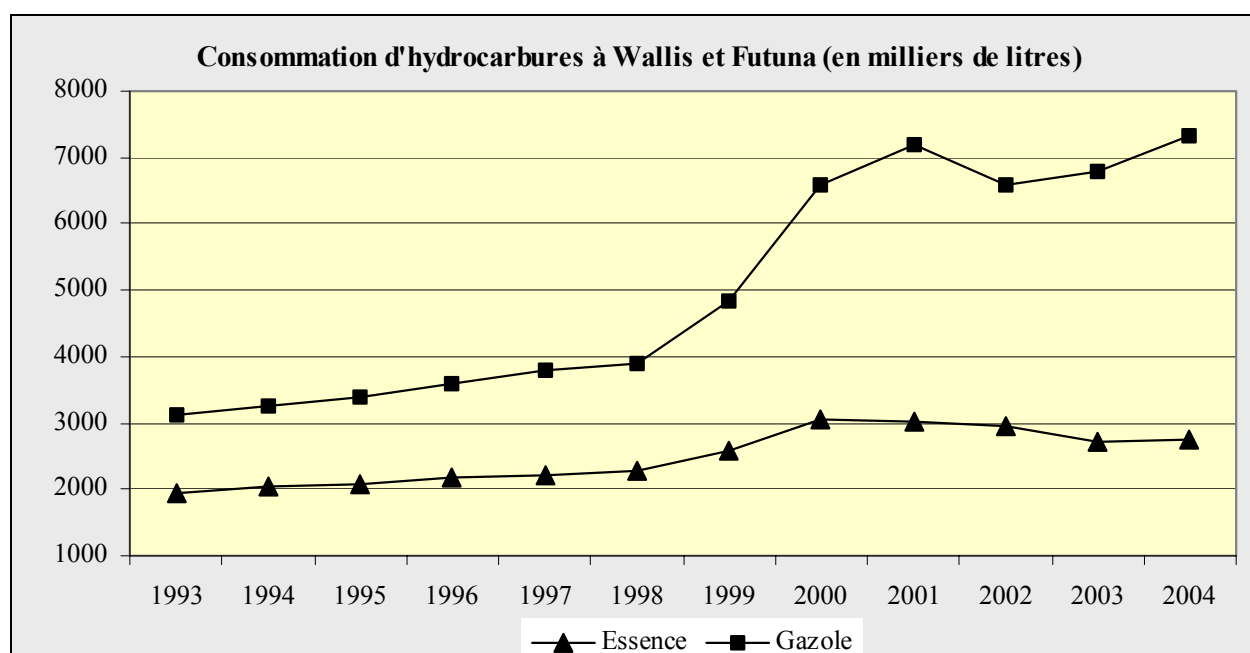
En un an, le prix du litre d'essence a connu une progression de 10,7 %, celui du gazole de 13,2 % et le prix du pétrole Jet A1 de 9,6 %.

Evolution des tarifs des principaux hydrocarbures (prix du litre en XPF)

	30/06/2004	31/12/2004	31/03/2005	30/06/2005	Variation trimestrielle	Variation annuelle
Essence	123,8	131,1	137	137	0,0%	10,7%
Gazole	109,2	116,2	123,6	123,6	0,0%	13,2%
Pétrole Jet A1	108,6	114,6	119	119	0,0%	9,6%

Source : SWAFEPF

La dernière modification du prix du gaz remonte au 1^{er} novembre 2004. Son prix public au litre s'établit à 309,6 XPF, à Wallis comme à Futuna.



A Wallis et Futuna, entre 1993 et 2004, la consommation de gazole a connu une augmentation annuelle moyenne de 8 %.

La consommation d'essence a connu une progression moindre au cours de la période 1993-2004 passant de 1.941 à 2.743 milliers de litres, soit une augmentation de 41,3%. La croissance annuelle moyenne enregistrée s'élève à 3,2%.

Les échangesLe trafic aérienTrafic international

Au second trimestre 2005, le trafic aérien international, en nombre de vols est resté constant par rapport au premier trimestre, de même qu'il est resté constant en cumul depuis le début de l'année 2005 par rapport à la même période en 2004. Le nombre de passagers diminue sur le trimestre, ce qui peut s'expliquer par un effet saisonnier (rentrée scolaire en février). En cumul à fin juin, le nombre de passagers augmente cependant de 2,4 % en 2005 par rapport à 2004.

Le volume de fret progresse fortement par rapport à 2004 (+21,8 % au premier semestre 2005). Cependant le fret aérien demeure très faible sur Wallis et Futuna.

Evolution trimestrielle du trafic aérien commercial - international

	Cumul (janvier à juin 2004)	Cumul (janvier à juin 2005)	1er trimestre 2005	2nd trimestre 2005	Variation / trimestre précédent	Variation cumul (N / (N-1))
Nombre de vols	112	112	56	56	0,0%	0,0%
Passagers	10 228	10 475	5 834	4 641	-20,4%	2,4%
- Arrivées	5 173	5 258	2 921	2 337	-20,0%	1,6%
- Départs	5 055	5 217	2 913	2 304	-20,9%	3,2%
Fret (kg)	73 906	89 987	39 948	50 039	25,3%	21,8%
Poste (kg)	27 449	28 438	15 483	12 955	-16,3%	3,6%

Source : Aviation civile

Trafic domestique

En cumul sur 6 mois au 30 juin 2005, 528 vols ont relié Wallis et Futuna, ce qui représente une légère baisse de 1,3 % par rapport à 2004. Le nombre de passagers a quant à lui diminué de 10,6 %.

Evolution trimestrielle du trafic aérien commercial - domestique

	Cumul (janvier à juin 2004)	Cumul (janvier à juin 2005)	1er trimestre 2005	2nd trimestre 2005	Variation / trimestre précédent	Variation cumul (N / (N-1))
Nombre de vols	535	528	282	246	-12,8%	-1,3%
Passagers	6 346	5 671	2 990	2 681	-10,3%	-10,6%
- Arrivées	3 357	3 005	1 623	1 382	-14,8%	-10,5%
- Départs	2 989	2 666	1 367	1 299	-5,0%	-10,8%
Fret (kg)	12 472	10 062	4 613	5 449	18,1%	-19,3%
Poste (kg)	4 552	4 399	2 537	1 862	-26,6%	-3,4%

Source : Aviation civile

Le trafic maritime

Au cours du second trimestre 2005, la collectivité a été ravitaillée par 6 porte-conteneurs, contre 5 au premier trimestre. Deux pétroliers ont également accosté, contre 3 pétroliers et 1 butanier le trimestre précédent. En cumul depuis le début de l'année, les îles Wallis et Futuna ont recensé 17 touchées de navires, contre 24 sur la même période en 2004. Cette baisse de fréquence s'explique en grande partie par plusieurs avaries survenues ces derniers mois sur les navires assurant la liaison avec la collectivité. Ces avaries ont eu pour effet de provoquer des ruptures d'approvisionnement notamment pour certains produits alimentaires.

Evolution des touchées de navires de commerce à Wallis

	1er semestre	1er trimestre	2nd trimestre	Variations		Rappel: Total
	2004	2005	2005	1S 2005 / 1S 2004	2T 2005 / 1T 2005	2004
Porte - conteneurs	17	5	6	-35%	20%	28
Pétroliers	5	3	2	0%	-33%	10
Butaniers	2	1	0	-50%	-100%	3
Total	24	9	8	-29%	-11%	41

Source : service des Douanes et affaires maritimes

S : semestre T : trimestre

Les télécommunications

Evolution du nombre d'abonnés Internet

	31-déc-04	31-mars-05	30-juin-05	Variation juin 05 / déc 04	Variation juin 05 / mars 05
Nombre de lignes installées	1683	1738	1812	7,66%	4,26%
Nombre d'abonnés Internet	384	498	524	36,46%	5,22%
Taux d'abonnés Internet	23%	29%	29%	-	-

Source : Service des postes et télécommunications

Au 30 juin 2005, plus d'un abonné téléphonique sur quatre était relié au réseau internet. Le nombre d'abonnés Internet a augmenté de près de 36,5 % entre décembre 2004 et juin 2005.

Evolution des cours de change

Depuis le début de l'année, le franc pacifique s'est dans l'ensemble déprécié par rapport aux principales devises concernées pour les importations de la collectivité, notamment les dollars australiens et néo-zélandais, ce qui devrait avoir un impact négatif sur ces dernières à court ou moyen terme.

en XPF	Au	Au	Au	Au	Variations		
	30/06/2004	31/12/2004	31/03/2005	30/06/2005	m-3	m-6	m-12
100 JPY	90,13	85,45	87,59	89,09	1,71%	4,26%	-1,16%
USD	98,18	87,61	92,10	98,69	7,15%	12,64%	0,52%
AUD	67,98	68,35	72,04	75,12	4,28%	9,91%	10,51%
NZD	62,12	63,24	67,54	68,63	1,62%	8,54%	10,48%
SGD	57,09	53,60	56,31	58,56	3,99%	9,25%	2,57%

Source : IEOM

(nb : taux de change en fin de mois)

nota : la variation est celle de la devise étrangère par rapport au XPF (le signe – indique donc une appréciation du Franc pacifique par rapport à la monnaie étrangère)

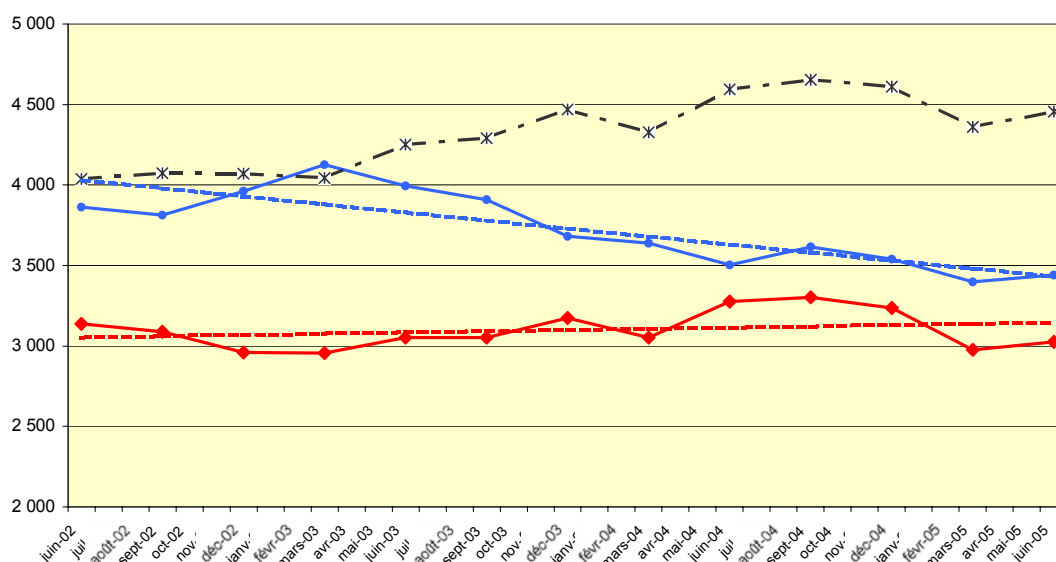
2. L'évolution monétaire et financière

L'examen de la situation monétaire de Wallis et Futuna est basé sur l'analyse des données fournies par les établissements ayant un guichet sur le Territoire et qui sont donc soumis à déclaration auprès de l'IEOM. Pour les dépôts, sont concernés la banque locale et le Trésor public. Pour les crédits, seule la banque locale est concernée. L'analyse est affinée par la prise en compte des crédits distribués par des établissements installés hors de la zone d'émission de l'IEOM.

Vue générale au 30 juin 2005

- ◆ Les **dépôts** collectés et gérés localement s'élèvent à 3.027 millions de XPF, ils diminuent à un rythme annuel de 7,6 % et augmentent par rapport au trimestre précédent (1,7 %).
- ◆ Le **total des crédits** augmente au second trimestre 2005 de 1,3 % par rapport au 31 mars 2005. Il s'établit à 3.442 millions de XPF au 30 juin 2005. En glissement annuel, la tendance reste à la baisse des encours (-1,8 %).
- ◆ La **masse monétaire (M3)** atteint, à la fin du second trimestre 2005, la somme de 4.455 millions de XPF. En glissement annuel, elle diminue de 3 % en raison de la baisse des dépôts (-7,6 %) non compensée par l'augmentation de la circulation fiduciaire (+8,2 %).

Evolution des principales données monétaires en millions de XPF



	30/06/02	30/09/02	31/12/02	31/03/03	30/06/03	30/09/03	31/12/03	31/03/04	30/06/04	30/09/04	31/12/04	31/03/05	30/06/05
◆ total dépôts locaux	3 136	3 089	2 958	2 957	3 051	3 052	3 172	3 053	3 276	3 303	3 238	2 976	3 027
● Total Crédits	3 864	3 812	3 962	4 126	3 994	3 908	3 681	3 639	3 505	3 616	3 539	3 398	3 442
✱ M3	4 037	4 072	4 070	4 045	4 251	4 292	4 469	4 326	4 595	4 654	4 609	4 360	4 455

nota : Les dépôts locaux cumulent la banque locale et le Trésor public.

Les crédits regroupent les concours consentis par la banque locale, l'AFD et la BEI.

2.1 LES ACTIFS FINANCIERS

L'exiguïté du Territoire, la fermeture à terme de l'activité de "fonds particuliers" du Trésor et la faible diversité de l'offre bancaire induisent une réorientation de l'épargne au profit des établissements de Nouvelle-Calédonie et de métropole. Ce phénomène, favorisé par le développement de la gestion des comptes via Internet, est difficilement mesurable. Il perturbe l'analyse de l'évolution des dépôts dans le Territoire.

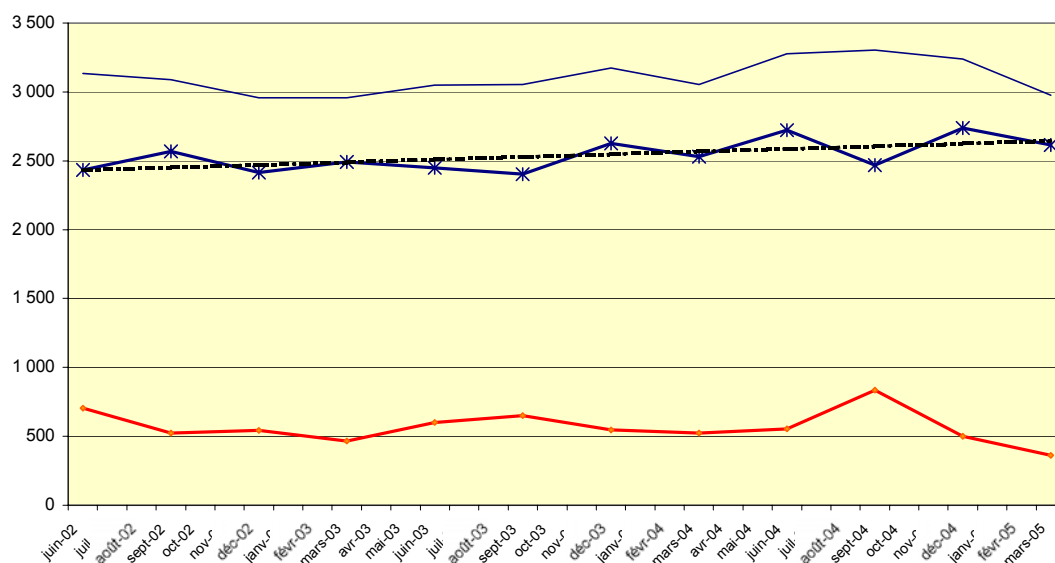
Les dépôts collectés par les établissements locaux pour leur propre compte auprès de la clientèle non financière (Tableau I)

Les statistiques de l'IEOM ne tiennent pas compte des dépôts locaux de la CLR-CCPF (Caisse Locale de Retraites et Caisse de Compensation des Prestations Familiales) et du SPT (Services des Postes et Télécommunications) qui n'étaient pas déclarés par le Trésor car assimilés à des fonds publics hors zone d'émission. Ces dépôts seront prochainement réintégrés dans les données de l'Institut qui attend pour cela que des séries statistiques suffisamment longues aient pu être reconstituées.

L'encours des dépôts locaux diminue de 7.6 % sur un an. Il s'établit fin juin 2005 à 3.027 millions XPF. Il faut souligner que le volume des dépôts stagne depuis près de dix ans, ils atteignaient en effet 2.914 millions en 1994.

La faiblesse de la conjoncture, la fragilité de la situation financière des ménages et l'absence d'attractivité de l'offre bancaire locale expliquent cette situation. Les agents économiques se tournent ainsi de plus en plus vers des banques extérieures à la collectivité pour gérer leurs comptes.

Evolution des dépôts locaux (valeurs en millions de XPF)



	30/06/02	30/09/02	31/12/02	31/03/03	30/06/03	30/09/03	31/12/03	31/03/04	30/06/04	30/09/04	31/12/04	31/03/05
— total dépôts locaux	3 136	3 089	2 958	2 957	3 051	3 052	3 172	3 053	3 276	3 303	3 238	2 976
—*— dépôts banque locale	2 432	2 567	2 416	2 490	2 449	2 402	2 624	2 531	2 721	2 468	2 739	2 613
—♦— dépôts Trésor public	704	522	542	467	602	650	548	522	555	835	499	363

Dépôts à vue

Le total des dépôts à vue stagne sur trois mois (+0,7 %) mais enregistre une baisse sur un an (-6,1 %). La faiblesse de l'encours et les mouvements importants sur quelques gros comptes expliquent l'ampleur de ces variations relatives.

Cette évolution s'explique aussi vraisemblablement par la baisse des taux créditeurs qui n'incite pas les épargnants à placer leurs avoirs sur des comptes d'épargne. Un phénomène identique est observé en zone euro où les dépôts à vue progressent plus fortement (+7,8 % en rythme annuel au 31 mars 2005) que les dépôts à terme et les comptes sur livrets (+3,2 % et +4,8 %).

L'encours collecté par la banque locale diminue sensiblement au second trimestre 2005 (-10,5 %) et sur 12 mois (-11,2 %). L'encours du Trésor, qui reste affecté par les mouvements erratiques observés sur quelques comptes importants, passe de 363 millions de XPF au 31 mars 2005 à 560 millions fin juin 2005.

La part des comptes à vue, dans l'ensemble des dépôts, passe de 63 % au 31 décembre 2002 à près de 71 % deux ans plus tard. A titre de comparaison, ils ne représentaient que 35 % des dépôts collectés dans la zone euro au 31/03/05.

ACTIFS FINANCIERS

TABLEAU I

Dépôts collectés par les établissements locaux pour leur propre compte

en millions de XPF	30/06/2004	31/12/2004	31/03/2005	30/06/2005	variations en pourcentage		
	m-12	m-6	m-3	m	m/m-12	m/m-6	m/m-3
Dépôts à vue	2 253	2 295	2 100	2 116	- 6,1%	- 7,8%	0,7%
dont banque locale	1 751	1 811	1 738	1 556	-11,2%	-14,1%	-10,5%
dont Trésor Public	502	484	363	560	11,6%	15,6%	54,5%
Comptes sur livrets	367	331	280	318	-13,5%	- 4,1%	13,5%
dont banque locale	367	331	280	318	-13,5%	- 4,1%	13,5%
dont Trésor Public	0	0	0	0			
Autres placements liquides et à court terme	656	611	595	593	- 9,5%	- 2,9%	- 0,4%
Dépôts à terme	651	607	593	593	- 8,9%	- 2,2%	- 0,0%
Bons de caisse	4	5	2	0	-98,1%	-98,3%	-96,2%
Certificats de dépôts	0	0	0	0			
Divers	0	0	0	0			
dont banque locale	603	597	595	593	- 1,5%	- 0,6%	- 0,4%
dont Trésor Public	53	14	0	0	-100,0%	-100,0%	-
TOTAL DES DEPOTS INCLUS DANS M3	3 276	3 238	2 976	3 027	- 7,6%	- 6,5%	1,7%
dont banque locale	2 721	2 739	2 613	2 467	- 9,3%	- 9,9%	- 5,6%
Placements d'épargne à long terme collectés par la banque locale	0	0	0	0			
Plans d'épargne logement	0	0	0	0			
TOTAL DES DEPOTS LOCAUX	3 276	3 238	2 976	3 027	- 7,6%	- 6,5%	1,7%
dont banque locale	2 721	2 739	2 613	2 467	- 9,3%	- 9,9%	- 5,6%
dont Trésor Public	555	499	363	560	0,9%	12,3%	54,5%

part des dépôts à vue	68,78%	70,90%	70,58%	69,91%
part des comptes sur livrets	11,21%	10,22%	9,40%	10,49%
part des autres placements LCT	20,01%	18,88%	20,01%	19,60%

Comptes sur livrets

Au 30 juin 2005, les comptes sur livrets ordinaires collectés par la banque locale atteignent 318 millions de XPF. Ils augmentent de 13,5 % par rapport au premier trimestre 2005 mais diminuent de 13,5 % sur un an. Ces dépôts, instruments d'épargne privilégiés des petits épargnants, restent marginaux, 10,5 % du total. Cet indice confirme la faiblesse de l'effort d'épargne des ménages moyens.

Dépôts à terme

Les dépôts à terme, qui atteignent 593 millions de XPF, sont restés stables ce trimestre mais diminuent de 8,9 % sur un an. Il faut souligner que, désormais, le Trésor Public n'enregistre plus d'encours dans cette catégorie de dépôts, alors qu'elle s'élevait encore à 53 millions un an plus tôt.

L'épargne collectée localement et gérée par des institutions extérieures (Tableau II)

L'encours de l'épargne collectée localement et gérée hors zone d'émission est évalué à 3.476 millions de XPF au 30 juin 2005 contre 3.492 millions au 31 mars 2005. Il faut cependant rester extrêmement prudent dans l'interprétation de ces données qui n'incluent pas l'épargne collectée par les compagnies d'assurances et par les établissements non représentés sur le Territoire. Les données de la CLR-CCPF sont maintenant comprises dans les statistiques publiées par l'IEOM. Cependant leur actualisation n'est pas régulière.

Les placements liquides ou à court terme

Les placements liquides et à court terme (OPCVM monétaires) totalisent un montant de 1.252 millions de XPF au 30 juin 2005 et restent stables sur 3 mois (+0,1 %).

Les placements d'épargne à long terme

Les placements d'épargne à long terme sont principalement représentés par les OPCVM non monétaires et par les obligations. Le montant de ces placements atteint 2.223 millions de XPF au 30 juin 2005.

TABLEAU II

Epargne collectée localement et gérée par des institutions extérieures (hors zone d'émission)

en millions de XPF	30/06/2004	31/12/2004	31/03/2005	30/06/2005	variations en pourcentage		
	m-12	m-6	m-3	m	m / m-12	m / m-6	m / m-3
Placements liquides et à court terme	1 208	1 250	1 251	1 252	3,7%	0,2%	0,1%
OPCVM monétaires (<i>seult banque locale</i>)	256	213	214	215	-16,0%	0,8%	0,5%
Autres placements (<i>Trésor Public</i>)	952	1 037	1 037	1 037	9,0%	0,0%	-
Placements d'épargne à long terme	2 324	2 201	2 241	2 223	- 4,3%	1,0%	- 0,8%
Actions	18	18	19	20	8,6%	9,3%	1,9%
Obligations	829	851	852	854	3,0%	0,4%	0,2%
OPCVM non monétaires	1 477	1 332	1 340	1 321	-10,6%	- 0,8%	- 1,4%
Assurances-vie		-	29	29	nd	nd	- 0,8%
TOTAL DE L'EPARGNE GEREE HZE	3 532	3 451	3 492	3 476	- 1,6%	0,7%	- 0,5%
<i>dont collectés par banques locales</i>	740	537	577	561	-24,2%	4,6%	- 2,8%
<i>dont collectés par Trésor Public</i>	2 791	2 914	2 914	2 914	4,4%	0,0%	-
<i>dont collectés par assureurs</i>							

Les actifs financiers par agents économiques (Tableau III)

Dépôts collectés par les établissements de crédit locaux pour leur propre compte

La baisse globale des actifs financiers sur un an masque des disparités d'évolution selon les agents économiques concernés.

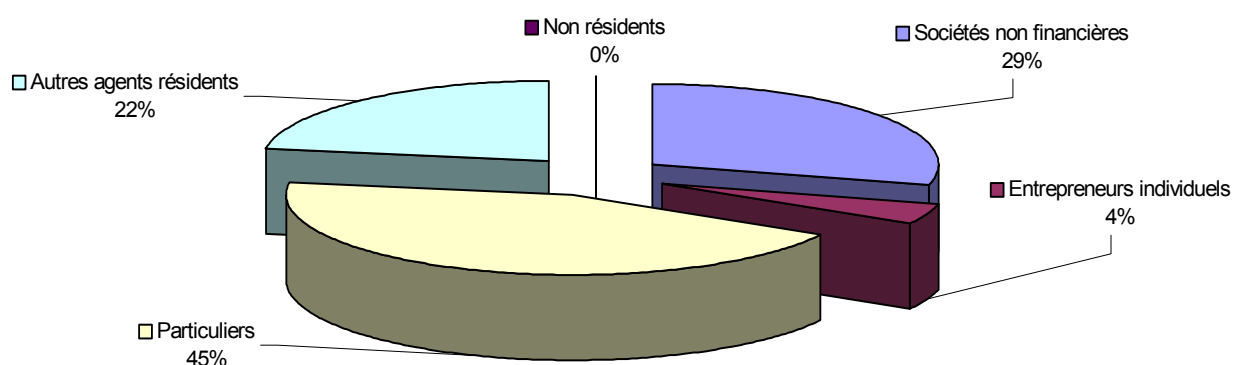
Ainsi, les dépôts des sociétés non financières diminuent fortement (-10,7 %) sur un an, à 885 millions fin juin 2005 contre 991 millions au 30 juin 2004. L'encours des sociétés non financières se situe en dessous du niveau atteint en décembre 2003, qui était de 1.122 millions de XPF.

L'encours local des entrepreneurs individuels reste marginal (4,0 % du total) à 122 millions.

Les dépôts locaux des particuliers régressent de 6,1 % sur un an à 1.341 millions. Malgré une évolution favorable, les particuliers ne représentent que 44 % des dépôts collectés localement contre environ 77 % en métropole. Cet écart très important, même s'il doit être interprété avec prudence, montre que la capacité d'épargne des ménages wallisiens et futuniens est très faible. Les dépôts locaux des particuliers s'élèvent en moyenne à moins de 90.000 XPF par habitant.

L'encours local des autres agents résidents régresse de 2,3 %. Celle-ci résulte de la conjugaison d'une hausse des dépôts à vue s'élevant à 227 millions de XPF (+5,3 %) et d'une régression des dépôts à terme à 449 millions de XPF (-5,8 %). Les fortes fluctuations observées sur ces comptes s'expliquent par le versement, à périodicité variable, de subventions sur certains d'entre eux.

Répartition des dépôts locaux par agents économiques



ACTIFS FINANCIERS

TABLEAU III

Dépôts collectés par les établissements locaux pour leur propre compte
Répartition par agent économique

en millions de XPF	30/06/2004		30/06/2005		variations en %
	m-12	%	m	%	m/m-12
Dépôts à vue	2 253	100%	2 116	100%	- 6,1%
Sociétés non financières	902	40%	735	35%	-18,6%
Entrepreneurs individuels	147	7%	121	6%	-17,9%
Particuliers	983	44%	1 032	49%	5,0%
Autres agents résidents	215	10%	227	11%	5,3%
Non résidents	5	n.s.	1	n.s.	-74,0%
Autres dépôts	1 023	100%	911	100%	-10,9%
Sociétés non financières	88	9%	150	16%	69,8%
Entrepreneurs individuels	12	1%	1	n.s.	-88,5%
Particuliers	445	43%	309	34%	-30,6%
Autres agents résidents	476	47%	449	49%	- 5,8%
Non résidents	1	n.s.	2	n.s.	117%
TOTAL DES DEPOTS LOCAUX (hors CDD)	3 276	100%	3 027	100%	- 7,6%
Sociétés non financières	991	30%	885	29%	-10,7%
Entrepreneurs individuels	159	5%	122	4%	-23,4%
Particuliers	1 427	44%	1 341	44%	- 6,1%
Autres agents résidents	692	21%	676	22%	- 2,3%
Non résidents	6	n.s.	4	n.s.	-44,6%
Certificats de dépôts (CDD)					
TOTAL DES DEPOTS LOCAUX	3 276	100%	3 027	100%	- 7,6%

Epargne collectée par les établissements de crédit locaux et gérée par des institutions extérieures (dépôts HZE)

Les dépôts collectés localement et gérés par les institutions extérieures des sociétés non financières restent marginaux à 94 millions. Ils ne représentent, en effet, que 3 % des dépôts HZE en part relative.

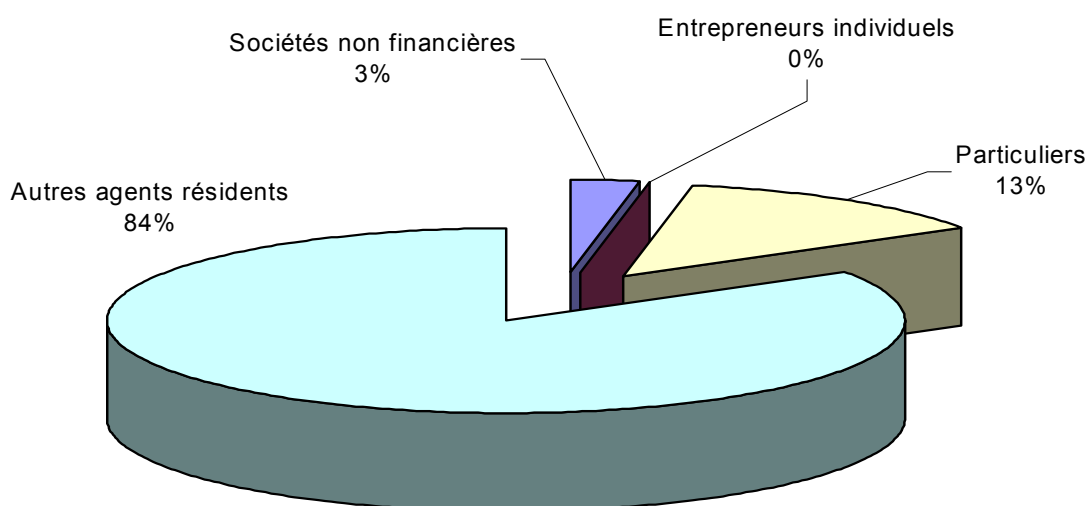
Après avoir sensiblement augmenté au trimestre précédent (+44 % sur un an au 31 mars 2005), les avoirs des particuliers connaissent une baisse de 28,8 % en un an au 30 juin 2005. Ils restent faibles à 467 millions contre 453 millions de XPF en mars 2005. Ils ne représentent que 13 % de l'encours recensé.

Avec 84 % de l'encours recensé, les dépôts hors zone des autres agents économiques représentent la part dominante de cette catégorie. Ils sont constitués, pour la quasi-totalité, par les avoirs de la caisse locale des retraites (CLR – CCPF) gérés par la CDC.

Epargne collectée localement et gérée par des institutions extérieures
Répartition par agent économique

en millions de XPF	30/06/2004		30/06/2005		variations en %
	m-12	%	m	%	m/m-12
TOTAL	3 532		3 476		- 1,6%
Sociétés non financières	84	2%	94	3%	11,6%
Entrepreneurs individuels	–	n.s.	0	n.s.	–
Particuliers	656	19%	467	13%	-28,8%
Autres agents résidents	2 791	79%	2 914	84%	4,4%
Non résidents	–	n.s.	0	n.s.	–

Répartition des dépôts gérés hors de la zone d'émission



2.2 LES PASSIFS FINANCIERS

Cette partie concerne l'ensemble des prêts consentis aux agents économiques par les établissements de crédit et assimilés situés dans et hors de la zone d'émission et ayant une activité régulière sur le Territoire.

Au 30 juin 2005, le montant total des passifs financiers (zone d'émission + hors zone d'émission) s'établit à 3.442 millions XPF, en progression par rapport au trimestre précédent (+1,3 %) mais en baisse par rapport à fin juin 2004 (-1,8 %).

Les concours accordés par les établissements situés dans la zone d'émission (Tableau IV)

A la fin du second trimestre 2005, le volume brut des concours accordés par l'établissement de crédit de la place s'élève à 1.325 millions de XPF. Cet encours diminue par rapport au trimestre précédent (-3,7 %) ainsi qu'en glissement annuel (-8,6 %). Bien que la tendance de l'encours sur une longue période soit à la stabilité (les crédits distribués par l'établissement local stagnent depuis 1999, année où ils atteignaient 1.395 millions), on constate depuis deux ans un ralentissement des concours accordés par la BWF.

TABLEAU IV
Concours de caractère bancaire
(Etablissements de crédit situés dans la zone d'émission)

	30/06/2004	31/12/2004	31/03/2005	30/06/2005	variations en pourcentage		
<i>en millions de XPF</i>	m-12	m-6	m-3	m	m / m-12	m / m-6	m / m-3
Créances commerciales	-	-	-	-	-	-	-
Sociétés non financières	-	-	-	-	-	-	-
Entrepreneurs individuels	-	-	-	-	-	-	-
Crédits de trésorerie	1 183	1 074	1 007	949	-19,8%	-11,6%	- 5,8%
Sociétés non financières	81	0	-	-	-100,0%	-100,0%	-
Entrepreneurs individuels	26	-	-	-	-100,0%	-	-
Particuliers	1 076	1 074	1 007	949	-11,8%	-11,6%	- 5,8%
Autres agents résidents	-	-	-	-	-	-	-
Crédits à l'équipement	23	90	82	79	246,4%	-12,6%	- 3,6%
Sociétés non financières	16	59	54	57	258,4%	- 4,4%	5,0%
Entrepreneurs individuels	7	31	28	22	219,0%	-28,4%	-20,4%
Particuliers	-	-	-	-	-	-	-
Autres agents résidents	-	-	-	-	-	-	-
Crédits à l'habitat	4	19	7	6	35,5%	-67,4%	- 9,0%
Sociétés non financières	-	12	-	-	-	-100,0%	-
Entrepreneurs individuels	-	2	2	2	-	-21,0%	-11,8%
Particuliers	4	4	5	4	- 5,2%	8,4%	- 7,8%
Autres agents résidents	-	-	-	-	-	-	-
Comptes ordinaires débiteurs	140	179	160	167	19,3%	- 6,7%	4,8%
Sociétés non financières	122	141	126	116	- 4,8%	-17,8%	- 8,2%
Entrepreneurs individuels	1	6	6	10	1638,8%	59,5%	64,5%
Particuliers	18	31	27	41	132,2%	31,4%	50,6%
Autres agents résidents	0	1	0	0	-23,2%	-68,5%	282,4%
Autres crédits	-	14	9	8	-	-39,9%	-10,0%
Sociétés non financières	-	9	9	8	-	-10,0%	-10,0%
Particuliers	-	5	-	-	-	-100,0%	-
Créances douteuses nettes	31	18	23	20	-34,4%	9,6%	-14,4%
Sociétés non financières	11	2	1	1	-88,4%	-47,9%	-15,3%
Entrepreneurs individuels	7	4	1	4	-48,7%	- 8,0%	318,2%
Particuliers	13	12	21	15	18,9%	27,0%	-28,7%
Autres agents résidents	-	-	0	0	-	-	-
Non résidents	-	-	-	-	-	-	-
TOTAL NET	1 382	1 394	1 288	1 230	-11,0%	-11,8%	- 4,5%
Sociétés non financières	230	225	191	182	-20,5%	-18,8%	- 4,6%
Entrepreneurs individuels	41	44	37	38	- 6,8%	-13,4%	2,6%
Particuliers	1 111	1 126	1 060	1 010	- 9,1%	-10,3%	- 4,8%
Autres agents résidents	0	1	0	0	-20,1%	-67,2%	244,1%
Non résidents	-	-	-	-	-	-	-
Provisions non ventilées	68	81	88	95	39,1%	16,6%	7,7%
TOTAL BRUT	1 450	1 476	1 376	1 325	- 8,6%	-10,2%	- 3,7%

Les particuliers recueillent 76 % des crédits accordés par la banque locale. Les entreprises (sociétés non financières et entrepreneurs individuels) totalisent 17 % des concours bancaires locaux. A titre de comparaison, les entreprises métropolitaines cumulent 50 % de l'encours des crédits bancaires au secteur privé. La faiblesse des crédits distribués aux entreprises témoigne de la pauvreté de l'appareil productif et commercial local.

Au cours du second trimestre, les crédits de trésorerie reculent à nouveau (-5,8 % par rapport à mars 2005). En rythme annuel, ils affichent une baisse 19,8 %. La part prédominante des crédits de trésorerie (72 % des encours à 949 millions) est une des caractéristiques du marché local du crédit.

Les crédits à l'équipement diminuent légèrement ce trimestre, passant de 82 à 79 millions. Ils restent extrêmement faibles, environ 6 % de l'encours total. L'incertitude pesant sur le foncier et l'absence de dynamisme économique ne favorisent pas leur essor. Par ailleurs, les quelques entreprises structurées du Territoire réussissent à obtenir des financements auprès d'établissements de Nouvelle-Calédonie ou de métropole. Ces opérations restent, cependant, très peu nombreuses.

Les crédits à l'habitat diminuent également passant de 7 à 6 millions. Ces crédits sont marginaux, ne représentant que 1 % de l'encours total. Le statut coutumier de la propriété foncière ne permet pas l'apport de garanties suffisantes pour ce type de crédits.

Les comptes ordinaires débiteurs augmentent légèrement ce trimestre (+4,8 %). Ils demeurent le second type d'emplois de la banque locale (13 % des encours).

Les créances douteuses nettes déclarées par la banque locale restent faibles (20 millions), et ne représentent que 1,5 % de l'encours. Ceci résulte du fait que cet établissement est peu engagé dans des crédits à long et moyen terme aux entreprises, qui sont les concours bancaires les plus risqués.

Les concours accordés par les établissements de crédit installés hors de la zone d'émission (Tableau V)

Globalement l'encours des crédits hors zone a diminué de 3,0 % sur un an à 2.117 millions.

Malgré la reconstitution du potentiel d'engagement du fond de garantie à l'habitat (FGH), intervenu pendant le dernier trimestre 2003, l'endettement excessif des ménages et l'absence d'épargne n'a pas permis un redémarrage des crédits à l'habitat. L'encours de ces crédits a continué à s'effriter au cours du second trimestre 2005 (-3,0 %) pour s'établir à 1.098 millions de XPF (compte non tenu des créances douteuses).

Les établissements hors zone, notamment l'AFD, restent toujours dominant sur le marché du crédit à Wallis et Futuna. Ces établissements représentent en effet 61,5 % des crédits distribués sur le Territoire (hors crédits distribués par les banques calédoniennes).

PASSIFS FINANCIERS

TABLEAU V

Concours de caractère bancaire*(Etablissements de crédit situés hors de la zone d'émission)*

en millions de XPF	30/06/2004	31/12/2004	31/03/2005	30/06/2005	variations en pourcentage		
	m-12	m-6	m-3	m	m / m-12	m / m-6	m / m-3
Créances commerciales	-	-	-	-	-	-	-
Crédits de trésorerie	-	-	-	-	-	-	-
Crédits à l'équipement	303	450	416	591	94,9%	31,3%	41,9%
Sociétés non financières	64	78	41	45	-30,3%	-42,7%	8,4%
Entrepreneurs individuels	24	-	-	-	-100,0%	-	-
Particuliers	-	20	18	18	-	-11,5%	- 1,9%
Autres agents résidents	215	352	357	528	145,5%	50,2%	48,0%
Crédits à l'habitat	1 306	1 192	1 132	1 098	-15,9%	- 7,9%	- 3,0%
Sociétés non financières	-	3	3	3	-	- 9,7%	- 2,8%
Entrepreneurs individuels	-	30	32	31	-	2,9%	- 3,5%
Particuliers	1 306	1 159	1 097	1 064	-18,5%	- 8,2%	- 3,0%
Autres agents résidents	-	-	-	-	-	-	-
Comptes ordinaires débiteurs	-	-	-	-	-	-	-
Autres crédits	-	-	-	-	-	-	-
Créances douteuses nettes	447	422	473	429	- 4,0%	1,6%	- 9,5%
Sociétés non financières	63	23	62	24	-62,3%	5,6%	-61,6%
Entrepreneurs individuels	59	59	62	61	4,9%	3,6%	- 1,3%
Particuliers	325	340	349	343	5,8%	1,0%	- 1,7%
Autres agents résidents	-	-	-	-	-	-	-
TOTAL NET	2 055	2 063	2 021	2 117	3,0%	2,6%	4,7%
Sociétés non financières	127	104	106	71	-43,9%	-31,2%	-32,9%
Entrepreneurs individuels	83	89	94	92	11,5%	3,4%	- 2,0%
Particuliers	1 630	1 519	1 464	1 425	-12,6%	- 6,2%	- 2,7%
Autres agents résidents	215	352	357	528	145,5%	50,2%	48,0%
Provisions non ventilées	-	-	-	-	-	-	-
TOTAL BRUT	2 055	2 063	2 021	2 117	3,0%	2,6%	4,7%

L'ensemble des concours de caractère bancaire accordés sur la place (Tableau IV + V)

Au second trimestre, les crédits distribués par les établissements locaux et par les établissements hors zone ont augmenté de 1,3 % au niveau trimestriel, mais baissent 1,8 % en rythme annuel.

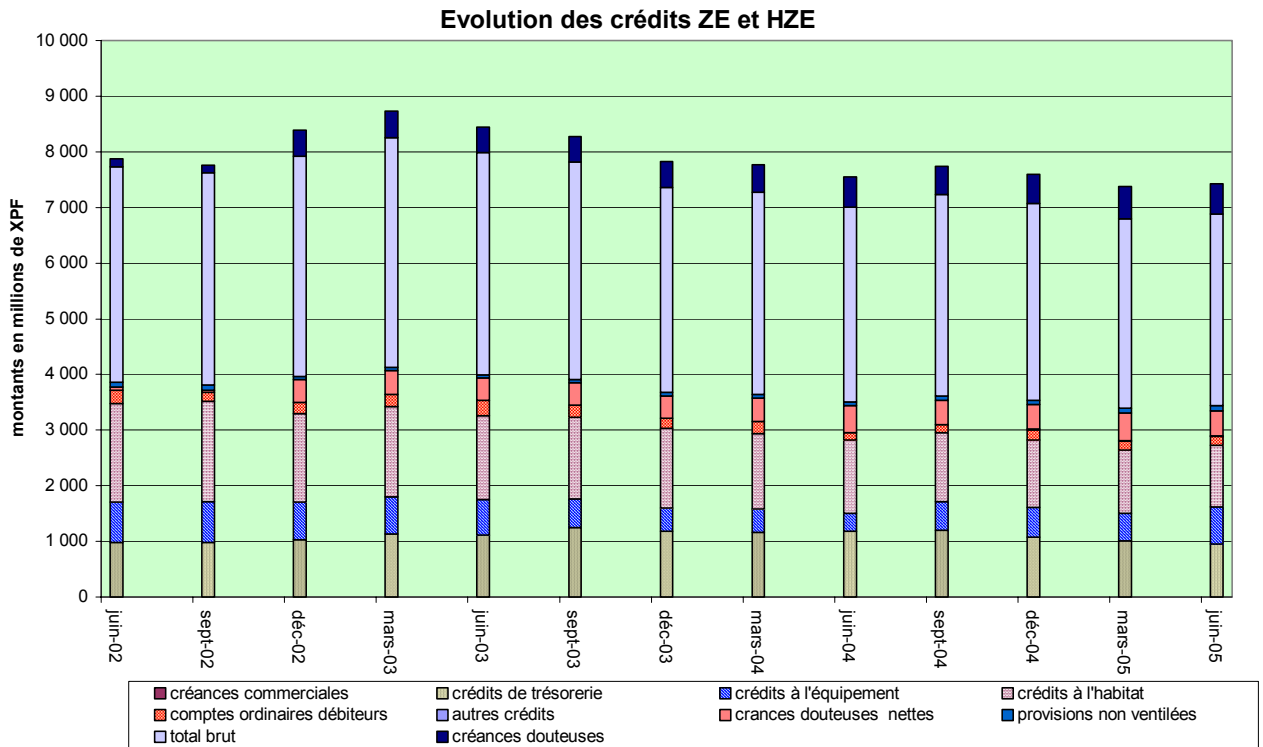
Les sociétés non financières affichent la plus forte baisse en glissement annuel (-28,9 %).

Les particuliers, qui ont vu leurs crédits locaux à la consommation et à l'habitat se contracter (respectivement de -11,8 % et -18,4 % en un an), affichent un volume de crédits en diminution (-11,2 % sur un an et -3,5 % sur un trimestre).

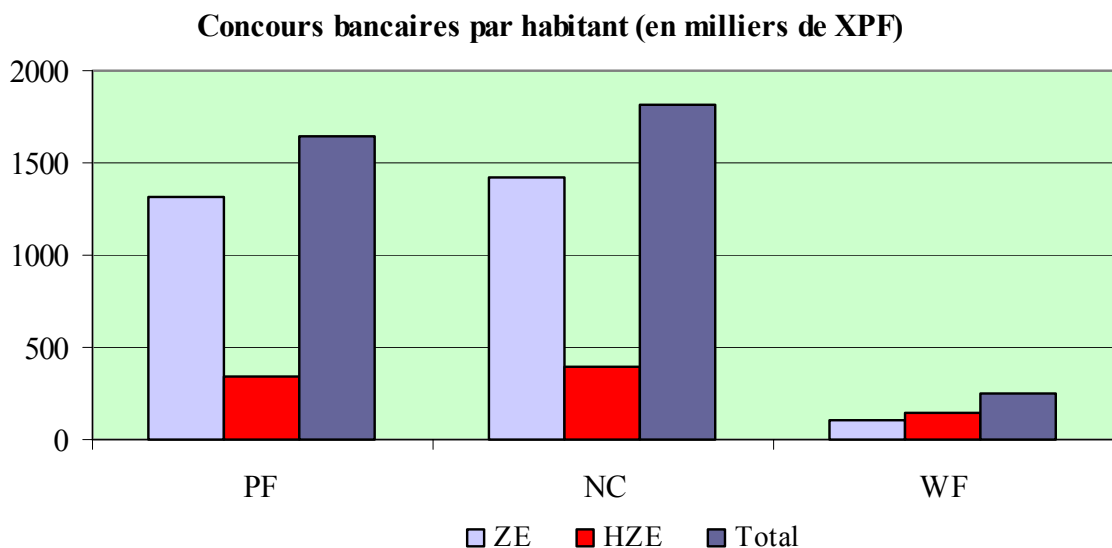
Les autres agents économiques enregistrent à nouveau une forte hausse de leurs crédits en rythme annuel, ces derniers passant de 215 millions à 528 millions de XPF. Leur importance relative augmente et représente environ 15 % du total des concours.

TABLEAU IV + V
Concours de caractère bancaire
(toutes zones d'émission confondues)

	30/06/2004	31/12/2004	31/03/2005	30/06/2005	variations en pourcentage		
<i>en millions de XPF</i>	m-12	m-6	m-3	m	m / m-12	m / m-6	m / m-3
Créances commerciales	0	0	0	0	-	-	-
Sociétés non financières	0	0	0	0	-	-	-
Entrepreneurs individuels	0	0	0	0	-	-	-
Crédits de trésorerie	1 183	1 074	1 007	949	-19,8%	-11,6%	- 5,8%
Sociétés non financières	81	0	0	0	-100,0%	-100,0%	-
Entrepreneurs individuels	26	0	0	0	-100,0%	-	-
Particuliers	1 076	1 074	1 007	949	-11,8%	-11,6%	- 5,8%
Autres agents résidents	0	0	0	0	-	-	-
Crédits à l'équipement	326	540	498	670	105,5%	24,0%	34,4%
Sociétés non financières	80	137	95	101	27,0%	-26,1%	6,4%
Entrepreneurs individuels	31	31	28	22	-28,3%	-28,4%	-20,4%
Particuliers	0	20	18	18	-	-11,5%	- 1,9%
Autres agents résidents	215	352	357	528	145,5%	50,2%	48,0%
Crédits à l'habitat	1 310	1 210	1 138	1 104	-15,7%	- 8,8%	- 3,0%
Sociétés non financières	0	16	3	3	-	-81,2%	- 2,8%
Entrepreneurs individuels	0	32	34	32	-	1,2%	- 4,0%
Particuliers	1 310	1 163	1 102	1 068	-18,4%	- 8,1%	- 3,0%
Autres agents résidents	0	0	0	0	-	-	-
Comptes ordinaires débiteurs	140	179	160	167	19,3%	- 6,7%	4,8%
Sociétés non financières	122	141	126	116	- 4,8%	-17,8%	- 8,2%
Entrepreneurs individuels	1	6	6	10	1638,8%	59,5%	64,5%
Particuliers	18	31	27	41	132,2%	31,4%	50,6%
Autres agents résidents	0	1	0	0	-23,2%	-68,5%	282,4%
Autres crédits	0	14	9	8	-	-39,9%	-10,0%
Créances douteuses nettes	477	440	497	449	- 6,0%	2,0%	- 9,7%
Sociétés non financières	74	25	64	25	-66,0%	0,5%	-60,6%
Entrepreneurs individuels	66	63	63	65	- 1,2%	2,8%	3,3%
Particuliers	337	352	370	358	6,2%	1,9%	- 3,2%
Autres agents résidents	0	0	0	0	-	-	-
TOTAL NET	3 437	3 458	3 310	3 347	- 2,6%	- 3,2%	1,1%
Sociétés non financières	357	328	298	254	-28,9%	-22,7%	-14,7%
Entrepreneurs individuels	123	133	131	130	5,5%	- 2,1%	- 0,7%
Particuliers	2 741	2 645	2 524	2 435	-11,2%	- 7,9%	- 3,5%
Autres agents résidents	215	352	357	528	145,3%	50,0%	48,0%
Provisions non ventilées	68	81	88	95	39,1%	16,6%	7,7%
TOTAL BRUT	3 505	3 539	3 398	3 442	- 1,8%	- 2,7%	1,3%



Il faut souligner la faiblesse des crédits bancaires par habitant à Wallis et Futuna : en 2004, le montant des crédits par tête est 7,4 fois moins élevé qu'en Nouvelle-Calédonie et 6,7 fois plus faible qu'en Polynésie. Ces écarts témoignent de la faiblesse de l'activité économique dans le Territoire. De plus, l'absence de garanties hypothécaires et l'opacité des comptes des entreprises constituent des freins puissants au développement d'un réseau bancaire plus dense.



2.3 LA MASSE MONETAIRE (M3) ET SES CONTREPARTIES

La masse monétaire (tableau VI)

La masse monétaire (M3) a augmenté au cours du 2nd trimestre (+2,2 %) à 4.455 millions de XPF. En rythme annuel, elle diminue cependant de 3,0 %. A titre de comparaison, la masse monétaire M3 de la zone euro avait progressé de 7,5 % sur douze mois au 30/06/2005.

L'agrégat M1 s'élève à 3.544 millions de XPF. Il augmente de 1,7 % par rapport au trimestre précédent et reste relativement stable sur un an (-0,8 %).

Le rythme d'augmentation de la circulation fiduciaire reste soutenu en glissement annuel (+8,2 %).

Les dépôts à vue, qui avaient connu une progression annuelle de 22,4 % en 2003 et 15,2 % en 2004, baissent de 6,1 % en un an au 30 juin 2005. Cette inversion de tendance s'explique principalement par la baisse de 11,6 % des dépôts à vue à la BWF.

Les dépôts à vue dans leur ensemble demeurent stables par rapport au trimestre précédent (+0,7 %).

TABLEAU VI

COMPOSANTES DE LA MASSE MONETAIRE A WALLIS ET FUTUNA							
	30/06/2004	31/12/2004	31/03/2005	30/06/2005	<i>variations en pourcentage</i>		
	m-12	m-6	m-3	m	m / m-12	m / m-6	m / m-3
M1							
Circulation fiduciaire	1 320	1 372	1 385	1 428	8,2%	4,1%	3,1%
- Billets	1 320	1 373	1 387	1 430	8,3%	4,1%	3,1%
- Pièces	- 1	- 2	- 2	- 2	251,4%	19,0%	- 2,7%
Dépôts à vue	2 253	2 295	2 100	2 116	- 6,1%	- 7,8%	0,7%
- Banque(s)	1 751	1 811	1 738	1 556	-11,2%	-14,1%	-10,5%
- SPT	-	-	-	-	-	-	-
- Trésor public	502	484	363	560	11,6%	15,6%	54,5%
Total M1	3 573	3 667	3 485	3 544	- 0,8%	- 3,4%	1,7%
M2 - M1	367	331	280	318	-13,5%	- 4,1%	13,5%
Comptes sur livrets	367	331	280	318	-13,5%	- 4,1%	13,5%
Comptes d'épargne logement	-	-	-	-	-	-	-
Total M2	3 940	4 000	3 765	3 862	- 2,0%	- 3,5%	2,6%
M3 - M2	655	611	595	593	- 9,4%	- 2,9%	- 0,4%
Dépôts à terme	651	607	593	593	- 8,9%	- 2,2%	- 0,0%
- Banque(s)	598	592	593	593	- 0,8%	0,2%	- 0,0%
- SPT	-	-	-	-	-	-	-
- Trésor public	53	14	-	-	-100,0%	-100,0%	-
Bons	4	5	2	0	-98,1%	-98,3%	-96,2%
Certificats de dépôt	-	-	-	-	-	-	-
Total M3	4 595	4 609	4 360	4 455	- 3,0%	- 3,3%	2,2%

Il convient de souligner que la circulation fiduciaire représente 29 % de M3, contre moins de 5% en Nouvelle-Calédonie et en Polynésie. Cependant, en raison de la faiblesse du tissu bancaire local, il est vraisemblable qu'une fraction seulement de cette circulation fiduciaire reste effectivement à l'intérieur de Wallis et Futuna. Une partie des espèces est sans doute dépensée en Nouvelle-Calédonie par les voyageurs wallisiens et futuniens.

L'agrégat M2-M1 régresse fortement sur un an (-13,5 %) à 318 millions. En l'absence de comptes « épargne-logement », cet agrégat ne regroupe que les comptes sur livrets. Les variations relatives de cet agrégat doivent être interprétées avec prudence compte tenu de sa faiblesse (7 % de M3).

L'agrégat M3-M2 baisse fortement en glissement annuel (-9,4 %) et moins nettement au cours du second trimestre (-0,4 %) à 593 millions de XPF. Cet agrégat est essentiellement constitué par les dépôts à terme.

Les contreparties de la masse monétaire (Tableau VII)

Les contreparties de M3 diminuent de 3,0 % au 30 juin 2005 par rapport au 30 juin 2004. Les concours sur ressources monétaires participent pour 3,4 % à cette évolution, et les avoirs hors zone des établissements de crédit pour 3,1 %. Les avoirs hors zone d'émission de l'IEOM et les créances sur le Trésor Public, qui ont augmenté sur 12 mois, contribuent respectivement pour 2,6 % et 0,8 % à la variation des contreparties de M3.

TABLEAU VII

CONTREPARTIES DE LA MASSE MONETAIRE A WALLIS ET FUTUNA							
	30/06/2004	31/12/2004	31/03/2005	30/06/2005	variations en pourcentage		
	m-12	m-6	m-3	m	m / m-12	m / m-6	m / m-3
Avoirs hors zone d'émission	3 850	4 051	4 052	3 828	- 0,6%	- 5,5%	- 5,5%
- Institut d'émission	1 820	1 913	1 995	1 939	6,6%	1,4%	- 2,8%
- Etablissements de crédit locaux (*)	2 030	2 139	2 057	1 889	- 7,0%	-11,7%	- 8,2%
Créances sur le Trésor public	483	432	309	522	8,0%	20,9%	68,8%
Concours sur ressources monétaires	262	127	- 2	105	-59,7%	-16,7%	-
- Concours de caractère bancaire des EC locaux	1 450	1 476	1 376	1 325	- 8,6%	-10,2%	- 3,7%
- Ressources non monétaires des EC locaux (à déduire)	1 188	1 349	1 378	1 219	2,6%	- 9,6%	-11,5%
- Excédents des capitaux propres sur les valeurs immobilisées	646	655	562	570	-11,8%	-13,1%	1,4%
- Provisions sur créances douteuses	68	81	88	95	39,1%	16,6%	7,7%
- Engagements hors zone d'émission (*)	238	301	230	232	- 2,5%	-22,9%	1,2%
- Epargne contractuelle	-	-	-	-	-	-	-
- Divers	236	311	499	323	36,8%	3,7%	-35,3%
Total	4 595	4 609	4 359	4 455	- 3,0%	- 3,3%	2,2%

(*) Position extérieure nette du système bancaire local :	1 792	1 837	1 827	1 656	- 9,9%	- 9,4%
Position extérieure nette corrigée des avoirs du Trésor public	2 275	2 269	2 136	2 178	- 4,0%	2,0%

La position extérieure nette du système bancaire local résulte de la différence entre les avoirs hors zone d'émission des établissements de crédit locaux et les engagements hors zone d'émission de ces mêmes établissements.

2.4 L'EQUILIBRE EMPLOIS/RESSOURCES DES EC LOCAUX **(TABLEAU VIII)**

Le tableau emplois/ressources de l'établissement local met en évidence une baisse de sa position extérieure nette (-7,6 %) sur un an qui atteint 54 % des emplois, alors que la part des crédits à la clientèle ne représente que 43 % des emplois.

Les ressources se composent majoritairement des dépôts collectés auprès de la clientèle (81 % du passif). Le financement sur ressources propre diminue par rapport à juin 2004 (-10,1 %) et représente 22 % des ressources.

TABLEAU VIII

FINANCEMENT DES CREDITS BANCAIRES AU 30 juin 2004					
Emplois			Ressources		
	montant	%		montant	%
Crédits bruts	1 450	43%	Dépôts collectés (- encaisses)	2 689	80%
Réserves obligatoires	131	3,9%	Financement sur ressources propres *	714	21%
Réserves libres	-	0%	Excédent des op. diverses des EC	-31	-1%
(-) position extérieure nette des EC	1 792	53%	Réesc compte	0	0%
TOTAL DES EMPLOIS	3 373	100%	TOTAL DES RESSOURCES	3 372	100%

(*) Financement sur ressources propres = (Fonds propres + provisions sur créances douteuses - valeurs immobilisées)

FINANCEMENT DES CREDITS BANCAIRES AU 31 décembre 2004					
Emplois			Ressources		
	montant	%		montant	%
Crédits bruts	1 476	43%	Dépôts collectés (- encaisses)	2 716	79%
Réserves obligatoires	111	3%	Financement sur ressources propres *	736	21%
Réserves libres	-	0%	Excédent des op. diverses des EC	-28	-1%
(-) position extérieure nette des EC	1 837	54%	Réesc compte	0	0%
TOTAL DES EMPLOIS	3 424	100%	TOTAL DES RESSOURCES	3 424	100%

(*) Financement sur ressources propres = (Fonds propres + provisions sur créances douteuses - valeurs immobilisées)

FINANCEMENT DES CREDITS BANCAIRES AU 30 juin 2005					
Emplois			Ressources		
	montant	%		montant	%
Crédits bruts	1 326	43%	Dépôts collectés (- encaisses)	2 439	81%
Réserves obligatoires	90	3%	Financement sur ressources propres *	664	22%
Réserves libres	-	0%	Excédent des op. diverses des EC	-89	-3%
(-) position extérieure nette des EC	1 656	54%	Réesc compte	0	0%
TOTAL DES EMPLOIS	3 073	100%	TOTAL DES RESSOURCES	3 014	100%

(*) Financement sur ressources propres = (Fonds propres + provisions sur créances douteuses - valeurs immobilisées)

2.5 RAPPEL DES TAUX

Le taux d'intérêt légal

Le taux d'intérêt légal est défini par la Loi n°89-421 du 23 juin 1989 comme « égal, pour l'année considérée, à la moyenne arithmétique des douze dernières moyennes mensuelles des taux de rendement actuariel des adjudications de bons du Trésor à taux fixe à treize semaines ». Il sert notamment de référence pour le calcul des intérêts moratoires en cas de dégrèvement d'impôts, de liquidation judiciaire ou pour le calcul des intérêts de retard pour défaut de paiement des obligations cautionnées à la date de leur échéance.

Par décret du 10 février 2005, le taux d'intérêt légal pour l'année 2005 a été fixé à 2,05%.

En %	1994	1995	1996	1997	1998	1999	2000	2001	2002	2003	2004	2005
Taux d'intérêt légal	8,4	5,82	6,65	3,87	3,36	3,47	2,74	4,26	4,26	3,29	2,27	2,05

Les taux d'intervention de l'IEOM au 30 juin 2005

	date d'effet	taux	taux de sortie maximum applicables
taux de la facilité de dépôt	10/06/2003	1,00%	4,50% 5,95 % à 6,40 % (Taux SGFGAS depuis le 01/04/2005 jusqu'au 31/08/2005)
taux de réescompte des crédits aux entreprises	01/01/2004	1,50%	
taux de réescompte des prêts bancaires au logement	01/08/1996	3,00%	
taux de la facilité de prêt marginal	10/06/2003	3,00%	
taux de l'escompte de chèques	10/06/2003	3,00%	

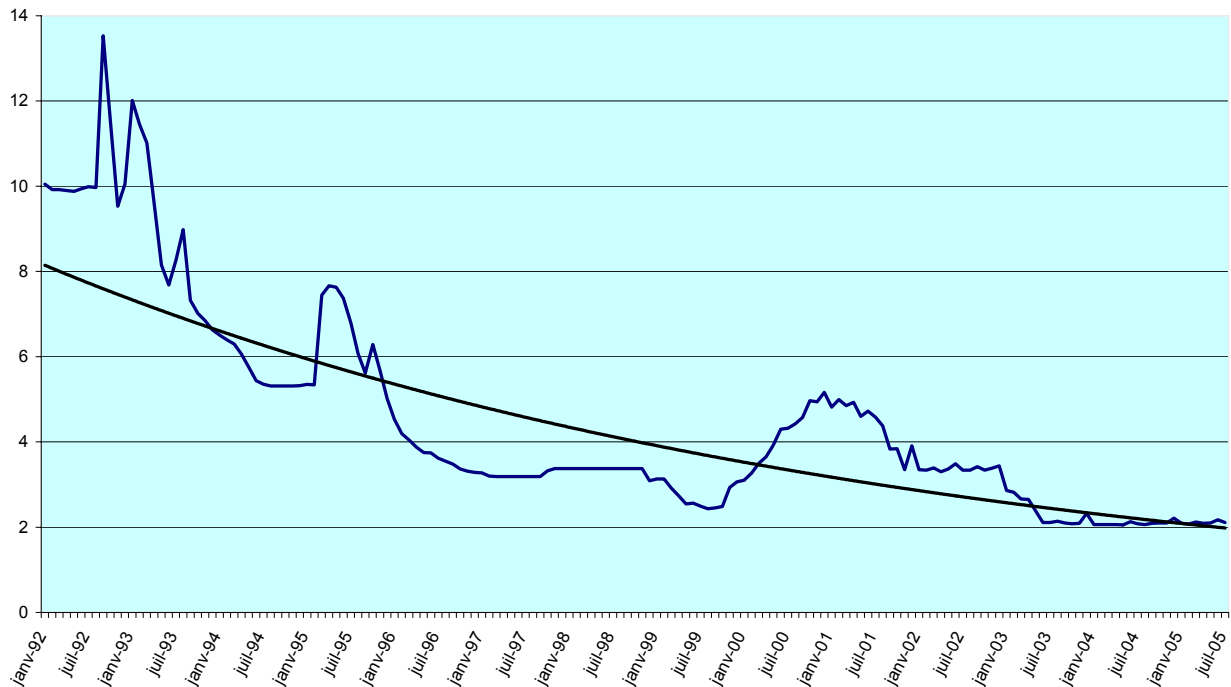
Les taux du marché

Le taux de base bancaire

Le taux de base bancaire métropolitain est de 6,60 % depuis le 15 octobre 2001. Le taux de référence de la banque locale est de 7,40 % depuis le 1^{er} octobre 2004.

Le taux moyen mensuel du marché monétaire

T4M



TEMPE: moyenne mensuelle de l'EONIA
 EONIA: Euro OverNight Index Average

Les taux d'usure

Est considéré comme usuraire tout prêt dont le taux effectif global (T.E.G.) excède, au moment où il est consenti, le taux de l'usure publié en application de l'article 1er de la loi n°66-1010 du 28 décembre 1996.

TAUX DE L'USURE (seuils applicables à partir du 1er juillet 2005)			
Crédits aux particuliers	seuil de l'usure	Crédits aux entreprises	seuil de l'usure
Prêts immobiliers		Prêts consentis en vue d'achats ou de ventes à tempérament	8,95%
Prêts à taux fixe	6,03%		
Prêts à taux variable	5,53%		
Prêts relais	5,92%	Prêts d'une durée initiale supérieure à deux ans, à taux variable	5,67%
Autres prêts		Prêts d'une durée initiale supérieure à deux ans, à taux fixe	6,31%
Prêts d'un montant inférieur ou égal à 181 920 XPF	19,87%		
Découverts en comptes, prêts permanents et financements d'achats ou de ventes à tempérament d'un montant supérieur à 181 920 XPF	16,77%	Découverts en comptes (commission de plus fort découvert exclue)	11,72%
Prêts personnels et autres prêts d'un montant supérieur à 181 920 XPF	8,29%	Autres prêts d'une durée initiale inférieure ou égale à deux ans	7,81%

3. Les Missions de l'IEOM

L'Institut d'Emission d'Outre-mer (IEOM) a été créé par la loi n°66-948 du 22 décembre 1966. Il exerce son activité dans les Territoires d'Outre-Mer français du Pacifique, où il remplit les missions de banque centrale :

L'émission des signes monétaires : l'IEOM émet ses propres billets et pièces, libellés en franc CFP⁽¹⁾ (code ISO XPF), monnaie ayant cours légal dans les Territoires d'outre-mer. Sa parité a été fixée le 1^{er} janvier 1960 à 100 XPF = 5,50 FRF (ou 1 FRF = 18,1818 XPF). Depuis le 1^{er} janvier 1999, la parité du franc pacifique est définie par rapport à l'Euro (1.000 XPF = 8,38 Euros). L'IEOM met en circulation des billets d'une valeur faciale de 10.000, 5.000, 1.000 et 500 XPF et des pièces de 100, 50, 20, 10, 5, 2 et 1 XPF.

Les opérations de compensation interbancaire : la chambre de compensation de Wallis et Futuna a été ouverte en janvier 1999. Auparavant, les établissements locaux étaient représentés au sein de la Chambre de compensation de Nouvelle-Calédonie, qui traitait aussi les opérations concernant Wallis et Futuna. Les chambres de compensation ont pour objet d'assurer entre les établissements participants le règlement par compensation des remises réciproques de diverses valeurs telles que les chèques, les virements et les effets. Le solde résultant de la compensation est inscrit au compte de chaque participant tenu par l'IEOM.

Depuis le 1^{er} octobre 1995, l'Institut d'Emission d'Outre-Mer a mis en place un système de **cotation des entreprises**. La cotation est une mesure de la solvabilité à court terme d'une entreprise. Elle détermine l'éligibilité d'un crédit aux mécanismes de refinancement de l'Institut d'émission.

Le refinancement des établissements de crédit, notamment au moyen du **réescompte des crédits bancaires** consentis aux entreprises qui présentent une situation financière équilibrée. Ce dispositif permet aux entreprises de bénéficier, dans certaines conditions⁽²⁾, de crédits à taux réduits.

Les services rendus à la communauté bancaire (recensement des risques, centralisation des incidents de paiement sur chèques ou autres valeurs, élaboration des statistiques monétaires...).

(1) CFP: Change Franc Pacifique.

(2) Tous les secteurs économiques marchands sont éligibles au réescompte à Wallis et Futuna.

3.1 L'émission des signes monétaires

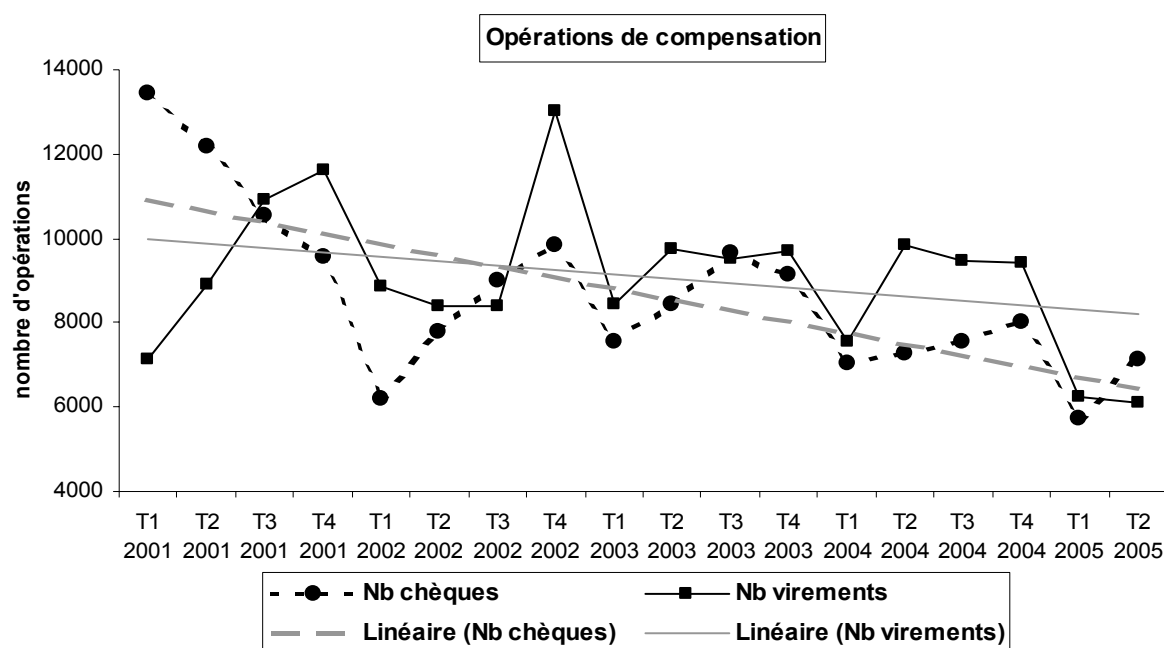
Le montant total des « billets et pièces » émis par l'IEOM à Wallis et Futuna au 30 juin 2005 est de 1.516,2 millions de XPF, encaisse des banques comprise. Le total des billets en circulation à fin juin 2005 représente 1.517,5 millions de XPF avec un retrait de circulation de pièces de 1.312 milliers de XPF.

<i>en milliers de XPF</i>	31-déc-04	31-mars-05	30-juin-05
Billets	1 463 425	1 472 991	1 517 495
Pièces	-1 131	-1 568	-1 312
Total	1 462 294	1 471 423	1 516 183

3.2 Les opérations de compensation interbancaire

Le tableau ci-après indique le nombre de valeurs et les montants traités entre le Trésor et la banque locale au 30 juin 2005. Au second trimestre 2005, le nombre d'opérations a augmenté par rapport au trimestre précédent (+10,7 %) ainsi que le montant total traité (+5,9 %), mais ils restent en forte baisse par rapport au 4^{ème} trimestre 2004 (baisse de 24,1 % du nombre d'opérations et de 29,6 % du montant total traité). Cette baisse s'explique par le fait que certaines opérations du Trésor sont désormais prises en charge par le Système Interbancaire de Télécompensation (SIT) métropolitain.

Périodes	4ème trimestre 2004	1er trimestre 2005	2nd trimestre 2005	Variation 2T05/4T04	Variation 2T05/1T05
Nb chèques	8 007	5 712	7 116	-11,1%	24,6%
Montant	632 597 269	433 850 167	582 022 923	-8,0%	34,2%
Nb Virements	9 421	6 245	6 120	-35,0%	-2,0%
Montant	1 122 454 767	732 918 619	654 023 146	-41,7%	-10,8%
Total opérations	17 428	11 957	13 236	-24,1%	10,7%
Montant total	1 755 052 036	1 166 768 786	1 236 046 069	-29,6%	5,9%



Publication gratuite : 50 tirages

Directeur de publication :
M. Thierry CORNAILLE

Responsable de la rédaction :
M. Didier SIMON

Editeur:
IEOM - Etablissement Public
BP G5 Mata'Utu
98600 UVEA
Territoire des îles Wallis et Futuna

Tel : 72 25 05
Fax : 72 20 03
Mail : ieomwf@wallis.co.nc

Achévé d'imprimé le 30/09/2005